Secrétariat de la recherche sur les politiques
Policy Research Secretariat

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

HORIZONS

APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Dans ce numéro

L'inclusion sociale

Mot de la directrice exécutive 2
Chroniqueur invité L'inclusion et l'exclusion sociales des enfants canadiens 4
Partout au Canada 6
Témoins Symposium de recherche sur le secteur bénévole 7
Activités à venir 8
Témoins Les défis des nouveaux immigrants 9
Chroniqueur invité Renforcer la structure sociale au Canada 10
Aide-mémoire 12
Visages intéressants 13
Témoins Système de surveillance informatique : l'initiative COPINE 14
Chroniqueur invité Cohésion sociale et inclusion: quel est le programme de recherche? 16
Programme de recherche 18
Liens canadiens 20
Dans le Web 21
Chroniqueur invité Nouveaux clivages au sein des collectivités des Premières nations 22
Regards sur l'extérieur Perspectives pour la France 26
Bulletin 27
Témoins Diversité urbaine et immigration : Cinquième conférence internationale Metropolis 28
Le saviez-vous… 29
Programme de recherche 30

Bienvenue!

Les questions d'inclusion et de cohésion sociales sont aujourd'hui au cœur des débats en matière de politiques publiques. Ces questions sont d'autant plus importantes étant donné qu'elles ne peuvent être strictement définies en termes économiques. Il nous faut maintenant considérer les nouveaux défis associés à l'inclusion et à l'intégration que sont la diversité ethnique et le fossé numérique. Ce numéro d'*Horizons* est consacré aux réalités et concepts associés à l'**inclusion sociale**, notamment à l'accessibilité au travail, l'éducation, la pauvreté et les inégalités sociales, la diversité culturelle et sociale, de même que les facteurs émergeants à prendre en considération dans l'élaboration des politiques publiques.

Ce numéro ne prétend pas offrir une vision complète de la question, mais tient plutôt à identifier et tracer les contours de certains concepts et défis capitaux pour cimenter les assises du tissu social canadien.

Le prix de l'efficacité économique

« C'est par rapport à l'épreuve destructive du marché mondial que la cohésion sociale est revenue au centre des débats. Comme le paradis perdu de Milton, la cohésion sociale est déplorée comme une perte. Il faudrait en conséquence la rétablir d'urgence. On suppose ainsi que les évolutions économiques, technologiques et sociales impulsées par la mondialisation des marchés et les politiques d'ajustement structurel qui les ont accompagnées déstabilisent les relations sociales. Alors que l'on ressent une pression économique plus forte que jamais, elle ne paraît plus compensée par une sécurité d'existence. Si bien que l'efficacité économique aurait comme prix l'amoindrissement de la cohésion sociale. »

Mateo Alaluf, *Rapport final du séminaire « Évolutions démographiques et rôle de la protection sociale : le concept de la cohésion sociale »*, Centre de sociologie du travail, de l'emploi et de la formation, 1999, disponible à l'adresse : http://www.ulb.ac.be/project/tef/cohsocfr.html.

Réflexion

« Je ne veux pas autour de ma maison d'un mur qui m'empêche de voir dehors. Comme l'air et le vent, je veux pouvoir sentir autour de moi toutes les cultures de la terre. Mais je refuse de les laisser m'emporter. »

- Mahatma Gandhi

Dans le prochain numéro!

Les infrastructures de transport constituent depuis longtemps un lien qui unit les Canadiens et Canadiennes d'un littoral à l'autre. Le prochain numéro d'*Horizons* examinera le thème du transport au Canada et en Amérique du Nord, qu'il s'agisse des voies terrestres, aériennes ou maritimes, dans un effort d'analyse des questions relatives à la politique de la concurrence, à un cadre de transport nord-américain, aux besoins en matière de transports municipaux et chemin de fer de banlieue, aux besoins des régions rurales et aux corridors verts. Pour nous faire part de recherches ou programmes susceptibles d'intéresser les lecteurs, communiquer avec nous à l'adresse : horizons@prs-srp.gc.ca ou appeler au (613) 947-1956.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Mot de la directrice exécutive

Inclusion et liberté

L'inclusion et la cohésion sociales sont de par leur nature des domaines de recherche exigeants, difficiles à définir, à quantifier et à expliquer. On s'y attarde souvent pour étudier les pressions exercées par la mondialisation sur la société, la collectivité et les citoyens, ce qui explique sans doute l'intérêt renouvelé dans ces deux domaines. De notre côté, nous nous intéressons davantage à la lutte permanente pour l'inclusion et la cohésion.

Les fondements révolutionnaires de l'inclusion

Comme les artisans de la révolution française l'ont clamé haut et fort avec leur devise « liberté, égalité et fraternité », l'inclusion et la cohésion sont les moteurs de la société humaine. Bien sûr, le contexte social est important et le discours a conséquemment évolué. À titre d'exemple, certains ont affirmé que le développement du capital humain est un aspect central de l'inclusion et de la participation. Ce point de vue transparaît aussi dans les craintes grandissantes d'un « fossé numérique » qui viendrait diviser la société en deux groupes, les « info-riches » et les « info-pauvres », selon l'accès aux technologies de l'information et l'utilisation de celles-ci.

« Comme les artisans de la révolution française l'ont clamé haut et fort avec leur devise « liberté, égalité et fraternité », l'inclusion et la cohésion sont les moteurs de la société humaine. »

Du point de vue de la recherche, la discussion prend souvent son envol avec la définition d'un concept. Tout en reconnaissant que plusieurs formulations sont possibles, le Projet de recherche sur les politiques définit la cohésion sociale comme étant « un processus continu d'élaboration d'un ensemble de valeurs partagées, de défis partagés et de possibilités égales au Canada, fondé sur un sentiment de confiance, d'espoir et de réciprocité ». Presque tout le monde s'accorde à dire que cette définition globale peut être interprétée de diverses façons.

Les définitions ne sont pas une fin en soi, mais une technique visant à améliorer la compréhension d'un sujet. Il faut plutôt s'en servir pour orienter les recherches.

De l'idée à la pratique

Il est sans doute plus facile de définir l'inclusion et la cohésion sociales en décrivant ce qu'elles ne sont pas. On peut avoir une idée précise de ce que cela signifie d'être laissé à l'écart : économiquement, c'est être incapable d'intégrer le marché de travail, d'avoir accès au crédit ou d'être propriétaire; socialement, c'est ne pas faire partie d'un réseau d'amis ou d'entraide, c'est vivre en marge de la société ou être incapable d'obtenir de la dignité et du respect; politiquement, c'est être écarté du processus décisionnel ou, dans les cas extrêmes, être privé de ses droits humains. Au Canada comme ailleurs, des citoyens et des regroupements continuent de combattre l'exclusion, qui revêt sans cesse de nouvelles formes. À titre de chercheurs et d'analystes, notre travail consiste à identifier les secteurs à risque en essayant de cerner les causes et de trouver des solutions.

Comme le démontre ce numéro d'*Horizons,* les travaux réalisés à ce jour ont permis de faire plusieurs découvertes mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous devons maintenant bâtir sur ces fondations en creusant davantage les thèmes étudiés. Nos connaissances en matière d'inclusion et de cohésion doivent nous offrir plus de possibilités en terme de recherche et s'avérer davantage pertinentes en terme de politiques. En bout de ligne, nos connaissances devront passer le test ultime des décideurs stratégiques : que doit-on faire, et comment doit-on procéder? En vertu de ces critères exigeants, la tâche qui consiste à définir, à quantifier et à expliquer l'impact de l'inclusion et de la cohésion sociales sur la société canadienne est déjà en cours, mais elle est loin d'être terminée. Bâtir sur ces fondations est le défi que doit maintenant relever le nouveau projet de recherche horizontal du PRP sur la cohésion sociale, mené par Morris Rosenberg (Justice Canada) de concert avec d'autres partenaires de la communauté de recherche sur les politiques.

Laura A. Chapman
Directrice exécutive,
Projet de recherche sur les politiques

Pour plus de renseignements sur le concept de capital social, consulter *Isuma,* hiver 2001.

Recherche sur les politiques | Policy Research

Conférence nationale
de la recherche sur les politiques

Les 6 et 7 décembre 2001

Hôtel Westin et Centre des congrès d'Ottawa, Ottawa (Ontario)

Rassembler les communautés

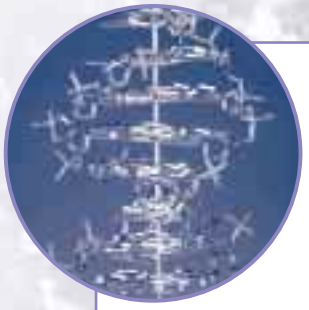

La quatrième Conférence nationale de la recherche sur les politiques entend ***Rassembler les communautés*** afin d'examiner les questions suivantes et leurs interactions :

*Comment **des communautés innovantes** contribueront-elles au développement socio-économique?*

▼ productivité, dissémination de la connaissance, réseaux novateurs, biotechnologies, santé, éthique.

*Comment **des communautés durables** peuvent-elles relever les défis auxquels nous sommes confrontés?*

▼ gestion des ressources, empreintes écologiques, risques pour l'environnement, densité urbaine, développement économique, gestion adaptative.

*Quels rôles jouent **les communautés socioculturelles** au Canada?*

▼ différenciation sociale, identités multiples, immigration, vieillissement de la population, secteur bénévole.

*Comment se forment et évoluent **les communautés virtuelles?***

▼ développement dans l'espace cybernétique, la démocratie en ligne, les formes d'association, le commerce électronique.

Les communautés sont le lieu où les citoyens vivent. Elles fournissent le contexte dans lequel les gens développent leur qualité de vie; elles sont l'endroit où les gens vivent les changements; et elles constituent une source de stabilité et d'appui face aux changements.

La société canadienne vit actuellement une période de changements profonds qui se déroulent dans toutes les communautés. Dans un monde où le rythme des changements s'accélère, les liens au sein même des communautés et entre elles revêtent une importance nouvelle. Ces liens subissent des pressions de par le fait que les communautés s'adaptent et réagissent aux circonstances changeantes, alors que de nouveaux liens naissent.

Pour s'adapter à leur milieu qui évolue rapidement, les citoyens se tournent de plus en plus vers **des communautés innovantes** qui prônent des idées et des solutions nouvelles, **des communautés durables** capables de gérer le développement dans une perspective à long terme et **des communautés socioculturelles** fortes qui leur donneront un sentiment d'appartenance. La technologie permet aussi l'existence de **communautés virtuelles**, où les gens partageant les mêmes intérêts peuvent communiquer et se coordonner sans égard aux frontières.

Demande de communications

La demande de communications est maintenant ouverte. La date limite des soumissions est le *27 avril 2001*.

Pour plus d'information, voir :
http://recherchepolitique.gc.ca

Canada

Nous nous réjouissons à l'idée de vous rencontrer à la Conférence nationale de la recherche sur les politiques de l'an 2001!

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Chroniqueur invité

L'inclusion et l'exclusion sociales des enfants canadiens

Le Conseil canadien de développement social rédige actuellement deux rapports pour la Laidlaw Foundation sur l'inclusion et l'exclusion sociales des enfants. L'un insiste sur les notions et les indicateurs d'inclusion et d'exclusion, et l'autre examine l'incidence sur les enfants de l'expérience du marché du travail par les parents.

> *« [...] nous estimons que dix pour cent des enfants canadiens risquent vraiment d'être exclus parce qu'ils vivent au sein de familles (souvent monoparentales) qui touchent sur de longues périodes un revenu très faible. »*

Une combinaison de problèmes

L'inclusion et l'exclusion sociales constituent un vaste cadre conceptuel reliant des variables distinctes, mais imbriquées, de bien-être et de difficulté pour les particuliers et les ménages. Les rapports de cause à effet entre ces variables sont multiples et certaines des combinaisons possibles constituent autant d'indicateurs de bien-être.

L'exclusion vient des sources de difficulté qui se chevauchent, qui se renforcent les unes les autres et que rien ne compense. C'est ainsi que le Premier ministre britannique, Tony Blair, a défini l'exclusion comme ce qui risque d'arriver lorsque des particuliers et des régions subissent une combinaison de problèmes connexes tels que le chômage, de piètres habiletés, un faible revenu, un logement médiocre, une criminalité galopante, la maladie et l'éclatement de la famille. Un faible revenu est une source clé d'exclusion, mais les personnes isolées ou non engagées socialement et même les chômeurs chroniques ne sont pas forcément pauvres.

Une bonne façon de voir l'inclusion

Nous inspirant des travaux d'Amartya Sen, nous croyons qu'une société inclusive se caractérise par une expérience sociale largement partagée et la participation active du plus grand nombre, par un accès de tous les individus aux mêmes possibilités et aux mêmes chances, et par l'établissement d'un niveau élémentaire de bien-être pour tous les citoyens. Cette notion d'inclusion fait ressortir les différences de bien-être entre les citoyens. Le cadre proposé par Sen s'applique aussi aux enfants pour ce qui est du développement et du bien-être indiqués par plusieurs dimensions clés, dont l'apprentissage, la santé et l'engagement social. Les enfants sont évidemment touchés aussi par l'importance de l'inclusion ou de l'exclusion de leur famille en fonction du revenu, de l'emploi et du logement.

Compte tenu de l'état actuel de la recherche sur le marché du travail et le revenu, nous estimons que dix pour cent des enfants canadiens risquent beaucoup d'être exclus parce qu'ils vivent au sein de familles (souvent monoparentales) qui touchent sur de longues périodes un revenu très faible, qui sont pour la plupart exclues du marché de l'emploi et qui habitent probablement des quartiers défavorisés. Vingt pour cent des enfants risquent également d'être exclus, quoique à un degré moindre, par suite du faible revenu et du chômage régulier de leurs parents et du fait qu'ils vivent longtemps à l'écart du courant dominant de la consommation sociale. Ce sont les enfants des *petits salariés* et des *quasi-pauvres* qui ont tendance à passer d'un emploi précaire et mal rémunéré à l'autre, tombant à l'occasion sous le seuil de la pauvreté et trouvant rarement un emploi durable et bien rétribué.

Les enfants des personnes dont l'emploi est précaire

Les rapports de cause à effet qu'on établit souvent entre le niveau de revenu et des enjeux comme la santé, la capacité d'apprendre et le bien-être des enfants suivent des avenues complexes qui ne peuvent pas être explorées à fond, même si des études comme l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* constitue pour nous une précieuse source de données. Pour établir un rapport de cause à effet, il importe d'abord de déterminer dans quelle mesure un revenu faible ou moyen empêche de consommer et d'investir dans les enfants. Par exemple, même les enfants de familles qui vivent nettement au-dessus du seuil de la pauvreté risquent d'être exclus des programmes récréatifs favorisant le développement à cause du coût élevé et de la hausse des frais d'utilisation et risquent également de ne pas pouvoir se payer les manuels et les ordinateurs qu'il leur faut pour apprendre. Seuls les parents les plus fortunés peuvent offrir à leurs enfants des leçons privées et d'autres moyens de compenser au prix du marché la diminution des services publics.

Suite à la page 5

Suite de la page 4

Les enfants des personnes dont l'emploi est précaire sont exposés de façon répétée non seulement à un faible revenu et aux moindres capacités de consommation qui en découlent, mais aussi au stress et à l'anxiété que font vivre à leurs parents un chômage occasionnel, un faible revenu et les failles du système de sécurité du revenu, qui risquent à leur tour d'entraîner des problèmes de santé de même que des tensions au sein de la famille et l'éclatement de celle-ci. Ces enfants peuvent aussi vivre des déménagements qui nuisent aux liens sociaux et aux études et sont plus à risque, suivant les fluctuations du revenu familial, d'habiter périodiquement des logements médiocres.

Le temps que leur consacrent leurs parents est aussi important pour les enfants que les ressources économiques. Les petits salariés ont en général peu accès à de longs congés parentaux et de maternité ou à des absences autorisées pour régler des urgences familiales, et n'ont ni le temps ni les ressources nécessaires pour s'offrir des vacances familiales, aussi courtes soient-elles. Beaucoup ont des heures de travail très irrégulières et peu d'entre eux bénéficient d'un régime de soins de santé ou de soins dentaires couvrant les enfants.

Des études ont montré que le lien entre le revenu et le bien-être des enfants dépend beaucoup de l'amour et de la présence des parents, mais il n'en existe pas moins un rapport entre la situation socio-économique et des dimensions clés comme la santé des enfants et la capacité de lire, d'écrire et de compter des jeunes adultes. Une exposition prolongée à des sources cumulatives d'exclusion peut expliquer pourquoi les enfants élevés dans la pauvreté risquent davantage d'être en mauvaise santé et d'avoir du mal à apprendre. Du point de vue de l'inclusion, toutefois, il importe de signaler que non seulement les enfants pauvres réussissent relativement moins bien, mais encore que les enfants des parents les plus riches ont tendance à réussir mieux que la moyenne.

La situation socio-économique des parents influe énormément sur l'état de santé et le niveau d'alphabétisation des enfants dans les pays non égalitaires comme les États-Unis et beaucoup moins dans les pays égalitaires comme la Suède et les Pays-Bas, le Canada se situant à mi-chemin entre les deux. Seuls les enfants canadiens les plus riches s'en sortent aussi bien que l'enfant suédois moyen pour ce qui est des indicateurs fondamentaux de santé et du niveau d'alphabétisation. Cela porte à croire que les efforts déployés en faveur d'une meilleure inclusion contribuent à améliorer le bien-être de la grande majorité de citoyens et non seulement de ceux qui vivent dans la pauvreté.

Au niveau du quartier

La question de l'inclusion et de l'exclusion sociales attire également l'attention sur les sources de bien-être des enfants au niveau du quartier. L'enfant qui grandit dans un quartier défavorisé s'en sort beaucoup moins bien que celui qui vit dans une famille à faible revenu, peut-être parce que, dans les quartiers défavorisés, les écoles et les services communautaires sont insuffisants et manquent de ressources, les logements laissent à désirer, il n'y a pas assez d'espaces communautaires convenables et sûrs pour les enfants, on y est exposé à la victimisation et à la criminalité, etc.

Les biens communautaires et le capital social jouent un rôle clé dans l'inclusion, et ce n'est pas seulement le revenu qui fait qu'un quartier est bon pour les enfants. Les bons quartiers offrent des services et une infrastructure convenables, y compris des écoles, des bibliothèques et des espaces découverts, et on peut y compter sur la participation des parents et des voisins. Ce n'est peut-être pas le cas des banlieues cossues, compte tenu des heures de travail et des déplacements journaliers des parents. Dans les années 90, la semaine de 50 heures est devenue de plus en plus la norme pour la plupart des parents travaillant à plein temps.

La promesse des premiers ministres

En septembre dernier, les premiers ministres fédéral et provinciaux en sont venus à un accord sur le développement de la petite enfance. Ils ont affirmé dans leur communiqué que « chaque enfant devrait être respecté et avoir la possibilité d'exploiter les capacités physiques, affectives, intellectuelles, spirituelles et créatives qui lui sont propres » et ont promis « de travailler ensemble afin que les jeunes enfants puissent s'épanouir pleinement et qu'ils soient en santé, en sécurité, prêts à apprendre ainsi qu'impliqués socialement et responsables ».

On peut atteindre ces objectifs globaux en développant le cadre conceptuel de l'inclusion et de l'exclusion sociales et en mettant au point des indicateurs, des politiques et des plans d'action connexes. C'est ce que font déjà le Royaume-Uni et l'Union européenne, et on aurait intérêt à s'inspirer de leur expérience récente.

Andrew Jackson
Directeur de la recherche,
Conseil canadien de développement social

On peut commander des copies des deux rapports par courriel à Andrew Jackson à l'adresse : jackson@ccsd.ca.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Partout au Canada

Un programme pour les enfants :
La Laidlaw Foundation met l'accent sur l'inclusion sociale

La Laidlaw Foundation considère l'inclusion sociale comme un point de mire conceptuel pour explorer le bien-être des enfants et des familles et comme un point de mire stratégique possible pour un nouveau programme de financement. La fondation revoit actuellement le programme de financement de son *Children's Agenda Program,* qui a appuyé jusqu'à maintenant des initiatives nationales de recherche sur les politiques, de promotion des politiques et d'éducation du public, y compris Campagne 2000, le *Progrès des enfants au Canada* du Conseil canadien de développement social et le programme intitulé *Best Policy Mix for Canada's Young Children* des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

La Laidlaw Foundation se définit elle-même comme une fondation de défense de l'intérêt public qui emploie de façon novatrice ses ressources humaines et financières à renforcer l'engagement civique et la cohésion sociale. Elle dit investir dans l'environnement et le potentiel des enfants et des jeunes, dans le développement et la créativité des personnes et dans le maintien de collectivités et d'écosystèmes sains.

La valeur ajoutée de l'inclusion

L'inclusion sociale mise sur le rapport entre les chances offertes aux enfants et la cohésion sociale, deux questions sur lesquelles la Laidlaw Foundation s'est beaucoup penchée récemment. L'inclusion sociale peut susciter un nouveau discours et nous aider à établir un programme pour le bien-être des enfants et des familles. Même si la pauvreté restera toujours un facteur décisif, l'exclusion sociale nous amène à tenir compte d'obstacles autres que le revenu, à savoir la discrimination raciale et la discrimination fondée sur la déficience, par exemple.

On a défini l'exclusion sociale comme étant « l'incapacité de notre société à permettre à tous les groupes qui la composent d'avoir les mêmes attentes » – la tendance à confiner les gens vulnérables aux plans social et économique « dans les endroits les moins prisés, très loin de nos aspirations collectives ». L'inclusion sociale, au contraire, renforce la solidarité en réduisant l'écart social et économique entre les gens. Les aspects les plus prometteurs de l'inclusion sociale pour les enfants semblent être la promotion de la participation, du sentiment d'appartenance, de l'acceptation et de la réciprocité et l'amélioration des capacités, des aptitudes et des compétences. L'inclusion sociale est donc à la fois un moyen et une fin.

La fondation a décidé de se concentrer sur l'inclusion plutôt que sur l'exclusion pour promouvoir des indicateurs prospectifs du bien-être de l'enfant et de la famille. Cette approche implique plus qu'une simple réduction de l'incidence des inégalités sur les particuliers; elle implique une volonté de renforcer l'inclusion à tous les niveaux (p. ex., la famille, l'école, la collectivité et la société). Pour que les enfants bénéficient de chances égales, la *réduction des risques* est une condition nécessaire, mais insuffisante, du bien-être; l'amélioration des capacités ainsi que la promotion de la participation et du sentiment d'appartenance exigent que l'on empêche l'exclusion. Cette perspective se dégage du travail du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sous l'influence du Prix Nobel, Amartya Sen.

La méthode Laidlaw

La Laidlaw Foundation explore le potentiel d'inclusion sociale comme point de convergence du bien-être des enfants et des familles, et cela, de deux façons, soit : 1) en commandant une série d'études qui examinent l'inclusion en fonction d'un certain nombre de théories et de politiques; et 2) en finançant des projets de recherche sur les politiques et d'éducation du public qui « évaluent » l'inclusion sur le plan pratique ou théorique. Les conclusions des études et des projets de recherche seront publiées en 2001. Ces résultats contribueront au discours sur l'inclusion et permettront de cerner des secteurs prometteurs pour la recherche.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Children's Agenda Program, consulter le site Web de la Laidlaw Foundation (http://www.laidlawfdn.org) ou communiquer avec Christa Freiler à l'adresse suivante : cfreiler@sympatico.ca.

Témoins

Symposium de recherche sur le secteur bénévole

Un symposium réunissant chercheurs, représentants du gouvernement et chefs de file du secteur bénévole a été organisé en septembre 2000 afin de jeter les bases d'un programme de recherche. Les discussions ont porté sur la façon de mettre en place un programme concerté qui reflèterait la diversité et le dynamisme du secteur bénévole. Trois objectifs avaient été établis :

- évaluer les besoins, les lacunes et les domaines clés pour la recherche et pour le développement du secteur;
- fixer des critères de recherche concertée qui établiraient un lien entre théorie et pratique;
- créer un réseau de chercheurs impliqués dans la recherche sur le secteur bénévole.

Le symposium s'est amorcé par une réflexion sur l'état de la recherche sur le secteur bénévole au Canada. Une analyse documentaire préparée spécialement pour cet événement a démontré qu'à part certaines exceptions dignes de mention, les recherches sont trop peu nombreuses, et celles qui ont été effectuées jusqu'à présent ont souffert d'un financement inadéquat et irrégulier. De plus, dans la plupart des cas, la méthodologie utilisée est assez simpliste, les fondements théoriques s'avèrent minces et les résultats ne sont pas diffusés à grande échelle. En gros, l'analyse a révélé qu'il y a encore des lacunes importantes au niveau de la recherche.

Un cadre préliminaire

Lors des séances, les participants ont pu ébaucher un cadre préliminaire qui pointait vers des recherches sur les thèmes suivants :

- la nature, la taille, l'étendue et l'impact du secteur bénévole;
- le rôle du secteur dans la société, notamment sa contribution à la cohésion sociale et aux politiques publiques;
- les questions de capacité visant à renforcer les collectivités et les organisations;
- le développement d'une capacité de recherche à l'intérieur et à l'extérieur du secteur.

Les participants ont aussi émis de nombreuses suggestions sur les principes, les approches et les mécanismes qui permettraient de faire avancer le programme de recherche sur le secteur bénévole. Ils ont approuvé des approches concertées et multidisciplinaires et encouragé la participation active des collectivités et des organisations du secteur bénévole à l'identification des problèmes, à l'orientation du processus de recherche et à l'interprétation des résultats. Enfin, les participants ont souligné l'importance de bien faire connaître les conclusions des recherches. Les résultats ne peuvent alimenter le processus d'élaboration des politiques que s'ils sont largement diffusés, et compris par un vaste public.

Depuis la fin du symposium, un groupe chargé de faire avancer le programme de recherche a vu le jour. De concert avec le réseau naissant de chercheurs, de chefs de file du secteur bénévole, de représentants du gouvernement et d'organismes de financement, ce groupe s'affaire à élaborer un plan quinquennal pour la recherche sur le secteur bénévole. Nous attendons avec impatience les prochains développements.

Adapté des notes du rapporteur
par **Michael Orsini,**
Université Carleton

Le coin du livre

Diversité et marché du travail

« La façon la plus courante — et la plus simple — de juger si au Canada les minorités visibles sont en butte à la discrimination sur le marché du travail consiste à comparer les salaires moyens et les revenus annuels moyens de ces minorités avec ceux des Canadiens de race blanche. Mais le procédé comporte deux faiblesses : d'une part, il n'établit aucune distinction entre les diverses minorités visibles; et, d'autre part, il ne tient aucun compte d'autres différences observables entre minorités visibles et Canadiens de race blanche — en matière d'instruction et d'expérience, par exemple. [...] Parmi les immigrants, par contre, on observe généralement un écart salarial qui reste sans explication. Cela donne à penser que les politiques du travail devraient mettre l'accent sur l'aide à apporter aux immigrants pour faciliter leur intégration à la société canadienne, plus que sur les problèmes d'emploi ou d'équité salariale. »

Derek Hum et Wayne Simpson, "Not All Visible Minorities Face Labour Market Discrimination," *Options politiques,* p. 45-48, décembre 2000. Le texte complet est disponible à l'adresse : http://www.irpp.org/fr/po/index.htm.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Le point sur le PRP

Qu'est-ce qui nous gardera ensemble? Série d'ateliers offerts par le Réseau de recherche sur la cohésion sociale

Au cours de la dernière année, le Réseau de recherche sur la cohésion sociale a organisé une série d'ateliers trimestriels visant à diffuser la recherche sur des grands thèmes et à approfondir la discussion sur des sujets entourant la cohésion sociale. Regroupés sous le titre « Qu'est-ce qui nous gardera ensemble? », ces ateliers ont rassemblé un ensemble de chercheurs universitaires et gouvernementaux pour explorer les questions suivantes :

- La participation communautaire chez nous et à l'étranger : un rapprochement social solide ou symbolique?
- La justice réparatrice peut-elle aider à rapprocher les parties?
- Transformation de la famille et ses implications pour la cohésion sociale
- Immigration, diversité ethnique et cohésion sociale

Quatre ateliers sont actuellement prévus pour l'année en cours (les dates et les titres suivants ne sont qu'à titre indicatif) :

- Coopératives, entreprises à propriété collective et cohésion sociale (6 mars 2001)
- Les politiques identitaires et la cohésion sociale (juin 2001)
- Conflits liés à la mère patrie et conflits inter-ethniques au Canada (septembre 2001)
- La cohésion sociale comme moyen de prévention du crime (novembre 2001)

Les sommaires des présentations et des discussions seront disponibles sous la rubrique « Cohésion sociale » du site Web du PRP à l'adresse : http://recherchepolitique.gc.ca. Pour plus de renseignements, communiquer avec Michael MacKinnon au (613) 947-3927 ou par courriel à m.mackinnon@prs-srp.gc.ca.

Activités à venir

DATE	ÉVÉNEMENTS
6 MARS 2001	***Ateliers offerts par le Réseau de la cohésion sociale*** **Coopératives, entreprises à propriété collective et cohésion sociale** 13 h 30 à 16 h 00 (Ottawa) La nouvelle économie, la mondialisation des marchés et les progrès technologiques dans le domaine de l'information et des communications ont modifié le mode de fonctionnement des coopératives et des entreprises à propriété collective, ainsi que leur rôle dans les collectivités rurales et urbaines. Les changements survenus dans le mouvement coopératif au Canada auront des répercussions considérables sur les investissements sociaux et économiques. L'atelier portera sur les moyens à la disposition des coopératives pour continuer d'accroître le capital social dans les collectivités rurales et urbaines. Pour plus de renseignements, voir : http://recherchepolitique.gc.ca/upcoming-f.htm.
DU 8 AU 10 MARS 2001	***Réinventer la société*** **– Re-Inventing Society in a Changing Global Economy** (Université de Toronto) Divers aspects de la mondialisation seront examinés au cours de six ateliers, notamment les relations internationales, les relations de travail, les valeurs sociales et culturelles, les institutions de l'information et du savoir, ainsi que le nationalisme et la politique. Les mémoires seront présentés par des chercheurs canadiens et internationaux de renom. John Ralston Saul, auteur et essayiste, prononcera le discours liminaire. Pour plus d'information sur la Conférence, voir : http://www.utoronto.ca/ethnicstudies/conferences.html#overview.
DU 6 AU 9 MAI 2001	***Congrès annuel de l'Institut d'administration publique du Canada*** (Edmonton) De nos jours, les gouvernements doivent s'adapter aux innovations technologiques dans le domaine de l'information et des communications, et s'assurer qu'ils favorisent la production et la diffusion du savoir au sein même de leur organisation. Diverses questions seront abordées : que signifient société du savoir et fossé numérique? quel est le rôle du gouvernement dans la société du savoir? comment les citoyens auront-ils accès aux connaissances et quel rôle sont-ils appelés à jouer? comment les services publics seront-ils gérés? Pour plus d'information, voir : http://www.ipaciapc.ca/french/menu.htm.

Témoins

Les défis des nouveaux immigrants
Immigration et inclusion

Le Canada mise de plus en plus sur des niveaux d'immigration élevés. Les nouveaux Canadiens contribuent de façon appréciable à la croissance démographique de la population canadienne, et constituent une source importante de compétences pour la population active. Ainsi, les années 1990 constituent la plus longue période au cours de laquelle le Canada a connu des niveaux d'immigration élevés, atteignant en moyenne plus de 220 000 arrivées par année. Compte tenu de l'objectif du gouvernement du Canada d'intégrer les immigrants afin qu'ils deviennent des citoyens à part entière et qu'ils participent pleinement à la société canadienne, nous devons analyser non seulement les compétences, les capacités et les caractéristiques personnelles des nouveaux arrivants, mais également le contexte dans lequel ils vivent.

L'immigration, la diversité ethnique et l'inclusion et la cohésion sociales sont les principales questions qui ont été abordées dans le cadre de l'atelier intitulé *Immigration, diversité ethnique et cohésion sociale,* qui a été organisé par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) le 9 novembre 2000. Ces discussions ont permis d'analyser les tendances actuelles en matière d'immigration afin d'explorer les questions relatives à l'inclusion et à la cohésion sociales.

Niveau d'éducation plus élevé, revenu inférieur à la moyenne

Les recherches ont révélé certaines tendances potentiellement inquiétantes. À un moment donné, les immigrants touchaient pendant plusieurs années un revenu moindre que celui du Canadien moyen, mais avec le temps, ils atteignaient et même dépassaient le revenu moyen des Canadiens. Cependant, les immigrants qui sont arrivés au Canada dans les années 1990 ont vécu une situation différente. Bien qu'ils possédaient un niveau d'éducation plus élevé que leurs prédécesseurs, le revenu qu'ils touchaient à leur arrivée au Canada et un an après leur arrivée avait sensiblement diminué. En même temps, le nombre d'immigrants ayant recours à l'assurance-emploi et à d'autres formes d'aide sociale a augmenté. Compte tenu de la durée du processus de recensement et de collecte d'autres données, on ne sait pas vraiment si ce problème a persisté pour les cohortes d'immigrants suivantes.

Faisant remarquer que le gouvernement du Canada met de plus en plus l'accent sur l'importance, pour les nouveaux immigrants, de posséder un niveau élevé de compétences, un des conférenciers invités a abordé la question de savoir pendant combien de temps les titres de compétences des nouveaux Canadiens peuvent être inutilisés avant qu'ils ne soient plus reconnus? Il a indiqué qu'il faudrait également évaluer s'il est juste et équitable d'offrir aux immigrants un salaire plus bas à leur arrivée et de l'augmenter graduellement par la suite. Selon son estimation, la perte de salaire que subissent tous les nouveaux Canadiens équivaut à environ 55 milliards de dollars.

L'éducation à l'étranger n'a que la moitié de la valeur marginale de l'éducation au Canada, lorsque mesurée en fonction de l'augmentation de salaire pour chaque année additionnelle, et l'expérience acquise à l'étranger n'a que très peu de valeur sur le marché du travail canadien. Ces tendances pourraient être appelées à changer puisque nous misons de plus en plus sur l'immigration pour attirer de nouveaux travailleurs au sein de la population active.

Le revenu comme obstacle à la cohésion sociale

Enfin, dans le cadre des discussions qui se sont déroulées lors de l'atelier, on s'est interrogé à savoir si la diversité constituait un obstacle à la cohésion sociale. On a indiqué que le principal obstacle ne serait pas tant la diversité mais plutôt le revenu. Tout le monde s'entendait pour dire que nous devons garder nos institutions ouvertes à la diversité ethnique, maintenir la capacité de gérer les conflits entre les valeurs et permettre la tenue de débats sur les divers points de vue. Cela sera essentiel dans le cadre de nos efforts visant à demeurer compétitif sur le plan économique, étant donné que notre force de travail est de plus en plus dépendante de nos capacités à attirer les travailleurs du monde entier.

MCM

Pour plus d'information au sujet de cet atelier, voir : http://www.cic.gc.ca/francais/res/recherche/techniques.html.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Chroniqueur invité

Renforcer la structure sociale au Canada

La structure sociale consiste en l'espace social partagé qui donne à une société sa capacité de récupération et favorise une action et un objectif communs. Ce sont ces espaces partagés comme les écoles, les hôpitaux, les centres communautaires, les voisinages, les intérêts partagés dans les économies collectives et le bien-être social qui composent les bases des collectivités.

La politique sociale a été bien employée dans la construction d'une structure sociale depuis 25 ans, mais certaines failles se dessinent. Un sentiment de réciprocité entre les citoyens est à la base du triomphe de la libération du marché et de l'essor de l'État-providence pendant la période de l'après-guerre. Nous sommes maintenant tous des tenants de la libéralisation. D'un autre côté, nous ne pouvons pas faire autrement que de nous demander si la perte d'un espace social commun ne risque pas d'affaiblir les fondations de notre prospérité.

Il est évident que certaines des failles de la société canadienne sont en train de s'élargir; les inégalités de revenu augmentent; les pauvres sont de plus en plus retranchés et concentrés parmi les groupes à risque élevé; même si le taux de pauvreté diminue, le nombre de quartiers pauvres en milieux urbains ne cesse d'augmenter.

Le défi consiste à capitaliser sur la mondialisation, tout en renforçant la structure sociale

Ce n'est pas un hasard si des notions comme la cohésion sociale, le capital social et l'inclusion sociale sont devenues à la mode à un moment où la mondialisation soulève des questions quant au sens de l'identité nationale et à la nature de l'appartenance.

Certains travaux de recherche soulignent l'importance de la structure sociale lorsqu'il s'agit d'examiner la façon dont les inégalités influent sur notre qualité de vie.

- Michael Wolfson et Nancy Ross ont mené une étude comparative sur les taux de mortalité dans les régions métropolitaines du Canada et des États-Unis et ont relevé un rapport constant entre les inégalités et la mortalité aux États-Unis. Plus l'inégalité était grande, plus le taux de mortalité était élevé. Ils n'ont cependant trouvé aucune relation entre la mortalité et les niveaux d'inégalité au Canada. Selon eux, cette différence serait peut-être attribuable au fait que les centres urbains plus intégrés au Canada ont mieux préservé la structure sociale, ce qui, en fait, modifie la manière dont les inégalités de revenu influent sur la santé.
- Un certain nombre d'études menées au Canada et aux États-Unis ont porté sur le rôle des quartiers et l'incidence de la condition familiale sur le comportement criminel des jeunes et ont révélé que la qualité du quartier influe sur les résultats.

Une meilleure compréhension des causes fait ressortir le besoin d'une démarche à volets multiples

La perspective de la structure sociale sur la politique publique nous montre l'importance d'examiner la nature complexe des causes et la manière dont les interventions publiques sont filtrées par un réseau de variables qui s'interposent entre les divers éléments.

Voilà qui comporte des répercussions importantes. Premièrement, dans un monde aux multiples causalités, nous ne pouvons savoir a priori quelles incidences auront telles interventions. Comme Peter Drucker l'a affirmé, la théorie est en crise. Nos théories traditionnelles sont de moins en moins normatives et nous donnent moins de certitude lorsqu'il s'agit de prévoir les effets de certaines interventions. Par conséquent, les questions touchant l'efficacité des politiques sont des questions empiriques. Aussi l'élaboration des politiques doit-elle s'appuyer sur une approche empirique et une orientation à long terme. Des projets pilotes comme le révolutionnaire *Projet d'autosuffisance* au Canada sont des modèles qu'il vaut la peine d'imiter.

Deuxièmement, cela ajoute de la valeur à l'idée selon laquelle il faut reconnaître que nous vivons dans un monde de conséquences imprévues. Nous ne pouvons plus chercher à atteindre des objectifs en matière de politique comme si leurs effets étaient isolés; nos objectifs sont interreliés. Il arrive parfois que la meilleure politique économique soit une politique sociale, et que la meilleure politique sociale soit une politique économique. Enfin, il n'est pas possible de gérer ni de contrôler l'inclusion et la cohésion; on ne peut qu'exercer une influence sur elles. Il importe alors de favoriser l'autonomisation et de stimuler la participation et l'élaboration de solutions au niveau local.

Suite à la page 11

Suite de la page 10

LES SOLUTIONS DE STRUCTURE DE SURFACE AIDENT…

Le gouvernement peut avoir pour rôle de modifier la structure de surface. Il continuerait ainsi à appliquer le système fiscal et le système de transferts pour aider ceux qui sont dans le besoin et pour compenser les inégalités produites par le marché. Bien sûr, il y a de meilleures façons de faire, mais il y en a aussi de pires. Le gouvernement fédéral a graduellement orienté ses efforts sur des investissements sociaux de prévention, citons par exemple le programme des enfants et la Prestation nationale pour enfants. Nous avons commencé à utiliser le système fiscal pour appliquer de plus en plus notre politique sociale, depuis les REER, les REEE, en passant par les crédits d'impôt pour personnes handicapées et la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Ces mesures ne sont pas une panacée. En effet, le système fiscal et le système de transferts ont leurs limites. La société canadienne continuera d'être marquée par des inégalités quant au revenu et aux possibilités qui s'offrent à ses citoyens.

… MAIS NE SUFFISENT PAS. IL FAUT AUSSI DES SOLUTIONS DE STRUCTURE PROFONDE

Un deuxième type d'intervention consisterait à modifier la structure profonde. Il s'agirait de faire de la structure sociale une préoccupation explicite de la politique publique. Il faudrait appliquer une politique plus intégrée, qui reconnaîtrait la complexité inhérente des systèmes social et économique. Une telle politique nécessite des investissements dans les compétences, le développement de la petite enfance, les infrastructures communautaires, le transport public, l'enseignement public, la santé publique, la recherche et l'innovation, la prévention du crime et la revitalisation des collectivités. Ce sont tous autant d'éléments qui viennent renforcer la structure sociale.

Nous pouvons continuer d'envisager des solutions de structure de surface conformes aux valeurs des Canadiens qui supposent un partage de la prospérité avec les moins fortunés. La plupart des interventions publiques sont ainsi orientées. Ces efforts seront toutefois renforcés au moyen d'investissements continus dans une structure profonde. En revanche, si la politique ébranle la structure profonde, c'est toute la dynamique qui s'en trouve modifiée. Si les villes deviennent divisées entre communautés grillagées et quartiers pauvres, si la qualité de l'enseignement public et des soins de santé publique se dégrade, les effets des inégalités de revenu sur la qualité de vie seront accrus. De même, si le système de distribution du revenu favorise la dépendance ou provoque une amertume profondément enracinée, on constatera un affaiblissement de la structure sociale. Le gouvernement a pour rôle de créer une synergie positive entre les solutions de structure profonde et les solutions de structure de surface.

« Si les villes deviennent divisées entre communautés grillagées et quartiers pauvres, si la qualité de l'enseignement public et des soins de santé publique se dégrade, les effets des inégalités de revenu sur la qualité de vie seront accrus. De même, si le système de distribution du revenu favorise la dépendance ou provoque une amertume profondément enracinée, on constatera un affaiblissement de la structure sociale. Le gouvernement a pour rôle de créer une synergie positive entre les solutions de structure profonde et les solutions de structure de surface. »

Avrim Lazar
Sous-ministre adjoint,
Développement des ressources humaines Canada

Pour plus d'information sur le *Projet d'autosuffisance,* voir : http://www.srdc.org/french/projects/SSP.htm.

Aide-mémoire

Les concepts d'inclusion et de cohésion sociales se retrouvent de plus en plus au cœur des débats entourant la question de la protection sociale. Ces concepts sont cependant controversés et requièrent davantage de recherches et de précisions. Compte tenu du nombre croissant de défis associés à la pauvreté et à la protection sociale au Canada, l'exploration des définitions de ces concepts est capitale à la compréhension de leurs corrélations et des liens qui les unissent.

Cohésion sociale

« La cohésion sociale est un processus continu d'élaboration d'un ensemble de valeurs partagées, de défis partagés et de possibilités égales au Canada, le tout fondé sur un sentiment de confiance, d'espoir et de réciprocité entre tous les Canadiens. »

- Réseau sur la cohésion sociale, PRP

« La cohésion sociale est l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à ce que les individus aient le sentiment d'appartenir à une même communauté et se sentent reconnus comme appartenant à cette communauté. »

- Commissariat général au plan du gouvernement français

Capital social

« Le capital social décrit les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que la confiance, les normes et les réseaux, qui peuvent améliorer le fonctionnement de la société en facilitant les actions coordonnées. » [traduction]

- Robert Putnam, *Bowling Alone: America's Declining Social Capital,* New York, Simon & Shuster, 1995.

« Le capital social se définit par sa fonction. Il ne s'agit pas d'une entité simple, mais de diverses entités distinctes ayant deux éléments en commun : elles comportent toutes un aspect de la structure sociale et favorisent certaines interventions – de particuliers ou de sociétés – au sein de la structure. Comme toute forme de capital, le capital social est productif, car il favorise l'obtention de certains résultats qui seraient impossibles autrement. » [traduction]

- James S. Coleman, « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology,* volume 94, 1988.

Exclusion sociale

« L'exclusion sociale est un phénomène de distance à la vie citoyenne […] L'exclusion c'est le fait d'être empêché de participer, fût-ce temporairement, à l'échange social et à la construction de la société. »

- J.B. De Foucauld et D. Piveteau, *La société en quête de sens,* Odile Jacob, 1995.

L'exclusion sociale est la rupture du lien social entre l'État et les personnes qui vivent en marge de la société.

- René Lenoir, *Les exclus : Un Français sur dix,* Le Seuil, 1974.

Inclusion sociale

L'inclusion se caractérise par une expérience sociale largement partagée et la participation active du plus grand nombre, par un accès de tous les individus aux mêmes possibilités et aux mêmes chances et par l'établissement d'un niveau élémentaire de bien-être pour tous les citoyens.

- Amartya Sen, *Development as Freedom,* Anchor Books, 2000.

Le coin du livre

Pour en savoir plus sur les sans-abri

Le Secrétariat national pour les sans-abri, a voulu baliser la recherche qui s'effectue dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Canada sur les sans-abri. Le programme vise à combler les lacunes les plus manifestes, à orienter les travaux futurs et à faire en sorte que les résultats cumulatifs des différents projets permettent de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance au Canada et de mieux cibler les interventions.

Trois grandes questions sont à la base du programme de recherche :

- Quelles sont les causes structurelles et systémiques de l'itinérance et quels changements faut-il apporter pour réduire et prévenir ce phénomène?
- Qui sont les sans-abri, quel est leur nombre, comment faire pour sortir certaines populations de l'itinérance (jeunes, Autochtones, etc.) et, à terme, pour les empêcher d'aboutir dans la rue?
- Comment repenser l'action gouvernementale en général et certaines initiatives en particulier pour que nos collectivités soient un jour capables de prévenir et d'enrayer l'itinérance?

Pour un complément d'information, consulter le site Web du Secrétariat national pour les sans-abri à l'adresse : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/nsh-snsa/secretariat_f.html.

Visages intéressants

L'inclusion des élèves – Le succès que remporte Claude Poudrier avec la recherche-action

Comment les jeunes apprennent-ils à cerner et à comprendre les problèmes environnementaux et comment acquièrent-ils les techniques qu'il faut pour les résoudre? Comment communique-t-on le sens de la citoyenneté et l'esprit communautaire aux jeunes Canadiens? Pour Claude Poudrier, champion du développement durable et enseignant en sixième année, le meilleur moyen de faire tout cela est la *Recherche-action pour la résolution de problèmes communautaires.* En 2000, Claude Poudrier était second en lice pour recevoir le Prix Suzanne Peters pour la mobilisation des citoyens. Ce prix, qui est au nombre des six Prix pour la recherche sur les politiques au Canada, récompense les personnes qui contribuent à faire progresser la recherche et à créer pour les Canadiens des occasions d'intervenir plus activement dans l'élaboration des politiques publiques. Claude Poudrier perfectionne le modèle de la recherche-action et l'applique à l'éducation relative à l'environnement depuis 1993.

Le modèle de la recherche-action

La recherche-action est un modèle pédagogique qui aide les élèves à mieux connaître l'environnement. Il propose un processus d'apprentissage qui amène les élèves à :

- relever dans leur milieu un problème signifiant;
- analyser ce problème en tenant compte des différents enjeux;
- envisager quelques solutions potentielles;
- retenir celle qui semble la plus appropriée à la situation;
- mettre en œuvre un plan d'action;
- évaluer leur démarche et le résultat obtenu.

Le modèle de la recherche-action, qui a été mis au point aux États-Unis par William B. Stapp, s'adapte à tout groupe d'âge. Selon ce modèle, les élèves scrutent et analysent leur milieu – par exemple, leur école et leur quartier – puis développent des projets visant à résoudre certains problèmes environnementaux. Jusqu'à maintenant, des élèves se sont attaqués à des problèmes comme le manque d'espaces verts, le gaspillage de l'eau potable et le vandalisme.

L'environnement immédiat des élèves devient source et moyen d'apprentissage. Les élèves apprennent à cerner des problèmes, à en choisir un, à se fixer des objectifs ainsi qu'à recueillir, à organiser et à analyser des données. De plus, ils définissent le problème choisi en fonction de diverses perspectives, repèrent et choisissent des plans d'action aptes à améliorer la situation, élaborent et mettent en œuvre un plan d'action précis et évaluent les résultats. Au cours du processus de résolution des problèmes, les élèves travaillent en équipe, prennent ensemble des décisions et apprennent à participer à une société démocratique.

En plus de diffuser de nouvelles connaissances et techniques, le travail de Poudrier a permis d'améliorer l'environnement de la région et de créer d'importants partenariats communautaires. Sous la direction de Poudrier, par exemple, les élèves, les enseignants, les parents et le conseil scolaire ont travaillé ensemble à réduire les pollutions atmosphérique, acoustique et visuelle causées par l'usine d'aluminium voisine. Leur engagement constructif a suscité un nettoyage au coût de 1,5 million de dollars, la modification de procédés de fabrication, et l'établissement d'un partenariat permanent avec l'entreprise qui accorde un appui non financier aux initiatives de recherche-action dans la collectivité.

Grâce à la détermination de Poudrier de donner du pouvoir aux jeunes, ses élèves pourront devenir des citoyens engagés. La méthode d'enseignement que constitue la recherche-action est un moyen précieux d'assurer l'inclusion et l'accumulation d'un capital social au niveau communautaire.

KP

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le travail de Claude Poudrier et sur la recherche-action, visiter le site Web de Claude Poudrier à l'adresse : http://www3.sympatico.ca/claude.poudrier/.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Témoins

Système de surveillance informatique : *l'initiative COPINE*

Les policiers et les magistrats européens qui enquêtent sur la pédophilie font œuvre de pionniers en participant à un projet financé par l'Union européenne visant à mettre fin à la pornographie juvénile. Le système de surveillance informatique, *The Combating Paedophile Information Networks in Europe* (initiative COPINE), est le fruit de la collaboration entre les policiers de l'unité de lutte contre la pédophilie du Royaume-Uni, l'*Association for European Law Enforcement Cooperation* de Bruxelles et les corps policiers de Dublin. L'équipe analyse des études de cas et des enquêtes et se concentre surtout sur l'utilisation d'Internet dans la diffusion du matériel pornographique. L'initiative COPINE étudie les questions générales touchant le réseau, des cas pratiques et les facteurs entourant la collecte et l'échange de renseignements. En outre, le projet sert de tribune à la dissémination de l'information.

Le directeur de l'initiative COPINE, Max Taylor, a été l'orateur invité à un Séminaire de recherche dans le cadre de la série tenue par le ministère de la Justice du Canada le 31 octobre 2000. Il a présenté une vue d'ensemble de COPINE.

Recherche et praxis

L'initiative COPINE est constituée d'une banque de données et d'un inventaire d'images pédophiliques. Ces derniers servent aux deux buts suivants :

1. faciliter la tenue d'enquêtes sur des contrevenants et la poursuite en justice de ces derniers;
2. aider à la création de profils des pédophiles et à la compréhension des comportements des contrevenants.

Dans le cadre de l'initiative COPINE, on gère une banque de données sur la pornographie juvénile, on évalue le danger que présentent des pédophiles en analysant leur collection d'images, on analyse les caractéristiques des infractions et des contrevenants et on étudie la nature du tourisme sexuel et du trafic d'enfants en Europe. La banque de données, renfermant plus de 70 000 images, a aidé Taylor et son équipe à mieux comprendre les caractéristiques des victimes et des contrevenants. Grâce à une nouvelle façon d'analyser les photos, l'initiative COPINE a pu aider des forces de l'ordre de par le monde dans l'identification des victimes et dans la poursuite en justice des contrevenants.

L'initiative COPINE vise à accroître notre compréhension de la pornographie juvénile en déterminant le nombre de victimes, leur sexe, leur âge, leur développement physique, leur ethnie et leur lieu de résidence. Cette initiative s'attarde également à la nature de la relation entre la pornographie juvénile et l'agression sexuelle. Par exemple, quelle serait la différence entre les personnes qui téléchargent, échangent ou produisent du matériel pornographique, mais qui n'agressent pas sexuellement les enfants, et celles qui les agressent?

Peter Giordiano, trouvé coupable d'avoir produit des images de pornographie juvénile et concepteur d'un canal de clavardage en privé, *Wonderland,* déclare qu' « Internet a servi de porte d'entrée dans le monde interdit. » En tant que psychologue, Taylor a tenté de déterminer comment les échanges sur Internet et l'avènement des collectivités virtuelles ont contribué au renforcement du comportement déviant, voire même à le normaliser. Ses conclusions nous incitent à réfléchir et sont parfois inquiétantes.

Identifier la bonne approche

Taylor a également fait la différence entre la prévention du crime et les approches comportementales utilisées pour combattre la pornographie juvénile. Cette distinction a des répercussions importantes sur l'allocation des ressources. Il a défini trois approches pour combattre les réseaux de pornographie juvénile, et chacune d'elles nécessitent qu'on lui alloue de rares ressources :

1. réduire la demande en appréhendant ceux qui téléchargent du matériel pornographique;
2. réduire l'offre en appréhendant ceux qui produisent les images pédophiliques;
3. protéger les enfants de nouvelles victimisations en les identifiant sur les images pédophiliques.

Suite à la page 15

Suite de la page 14

Jusqu'à maintenant, les lois sur la pornographie juvénile visent à maîtriser le comportement déviant des contrevenants. Grâce à ses recherches sur le comportement des contrevenants, l'initiative COPINE nous fait comprendre pourquoi on produit et consomme du matériel de pornographie juvénile. On a pu allouer des ressources afin de réduire la pornographie juvénile, tant au niveau de la protection de l'enfant qu'au niveau de l'application de la loi.

CG

Pour obtenir de plus amples renseignements sur COPINE, communiquer avec Max Taylor à l'adresse : stay@netcom.es.

Le coin du livre

Avoir une attitude intransigeante?

À un moment donné, certains services offerts aux délinquants en probation et en liberté conditionnelle suivaient un modèle de réadaptation visant à réduire la récidive et à réinsérer les délinquants dans les collectivités. Il y a eu, toutefois, une contre-révolution qui a mis l'accent sur des stratégies intermédiaires axées sur la punition. Le terme *intermédiaire* découle de la notion selon laquelle les stratégies de dissuasion étaient rudimentaires et onéreuses tandis que les stratégies de réadaptation étaient trop indulgentes. Outre son but sous-jacent visant la punition, l'approche intermédiaire axée sur la punition était censée favoriser la conformité sociale par la menace de punition.

Dans un article récemment publié, un groupe de chercheurs évalue l'efficacité des stratégies intermédiaires axées sur la punition. Ils estiment qu'il existe suffisamment de preuves quantitatives pour déclarer que « Manifestement, ces chiffres ne corroborent pas l'hypothèse selon laquelle l'incarcération a un effet dissuasif. » Ils soutiennent également qu'« il peut être conclu provisoirement à l'efficacité des sanctions intermédiaires seulement si elles sont conjuguées au traitement ». Pour réellement réduire la récidive chez les délinquants, « le seul et unique moyen consiste à fournir un traitement cognitivo-comportemental ».

Paul Gendreau et al., « Les effets des sanctions communautaires et de l'incarcération sur la récidive », *Forum : Recherche sur l'actualité correctionnelle,* disponible à l'adresse : http://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/forum/index_f.shtm.

Disparités entre les sexes

« Les inégalités du marché du travail fondées sur le sexe sont à présent renforcées par l'érosion des lois sur les normes minimales, la détérioration des pouvoirs de négociation collective, les réformes de l'assurance-chômage et les compressions dans la fonction publique fédérale. Ces inégalités persistent en raison de la prééminence normative de la relation de travail typique masculine dans les politiques d'emploi. Dans la conception des politiques d'emploi, la notion des relations de travail typiques/relations de travail atypiques fondées sur le sexe va de soi. Le nouveau programme d'assurance-emploi, par exemple, exacerbe la différenciation selon le sexe en introduisant un supplément au revenu familial qui suppose la répartition équitable des ressources au sein des ménages. »

Danielle Juteau, « Patterns of Social Differentiation in Canada: Understanding Their Dynamics and Bridging The Gaps », *Canadian Public Policy,* août 2000, p. 107, disponible à l'adresse : http://qed.econ.queensu.ca/pub/cpp/Juteau.pdf.

Gérer la diversité

« La cohésion sociale n'est pas une question d'uniformité sociale et d'homogénéité. Elle ne signifie pas non plus qu'il y a absence de conflits. Les différences de cultures, d'identités et de styles de vie ne font pas obstacle à la cohésion sociale du simple fait qu'elles existent. En fait, toute société démocratique moderne se distingue par le pluralisme.

La cohésion sociale a affaire avec *la façon dont les institutions gèrent la diversité et règlent les conflits par la recherche de solutions mutuellement satisfaisantes.* Il y a cohésion dans une société, lorsque les institutions publiques et privées sont en mesure de bien gérer la résolution de conflits. Or, la capacité des institutions de composer avec les clivages socio-économiques et les conflits dépend de leur légitimité. Lorsque cette légitimité est en baisse, leur capacité de favoriser la cohésion sociale et de jeter des ponts entre les Canadiens s'en trouve affaiblie. »

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, *Rapport final sur la cohésion sociale,* 1999, disponible à l'adresse : http://www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/SOCI-F/rep-f/repfinalejui99-f.htm.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Chroniqueur invité

Cohésion sociale et inclusion: *quel est le programme de recherche?*

Il est ironique de constater que la croissance macroéconomique enregistrée au Canada ces dernières années n'a pas empêché les décideurs et les universitaires, comme la population en général de soulever de plus en plus de questions au sujet de la cohésion sociale, et de l'inclusion en particulier. La relance de l'économie canadienne n'a pas profité également à toutes les classes et catégories sociales. En effet, l'écart s'est creusé ces dernières années entre les revenus après impôt ou revenus de transfert et entre les revenus marchands. Les niveaux de pauvreté restent élevés pour les familles avec enfants à charge. La pauvreté s'est aggravée dans au moins quatre catégories sociales identifiables : les chefs de famille monoparentale, les personnes handicapées, les personnes seules âgées de 45 ans à 64 ans, et les immigrants récents. Les taux élevés de pauvreté chez les Autochtones sont également inacceptables. Qui plus est, depuis ces dix dernières années, le simple fait d'avoir un toit au-dessus de la tête – quoi de plus normal dans une société civilisée – n'est plus évident pour tout le monde.

Ces nouvelles tendances ont amené les organisations internationales et les gouvernements nationaux à se pencher sur le lien existant entre cohésion sociale et clivages socio-économiques. Cette incapacité de la société d'assurer ou de favoriser l'inclusion, craignent-ils, constitue une menace pour la cohésion sociale. L'observation d'une corrélation entre l'incapacité d'assurer l'inclusion et la cohésion sociales n'explique pas pour autant ce qui fait obstacle à l'inclusion. D'où la nécessité de se pencher sur cette question. Elle est complexe, non pas tant parce que le monde a changé que parce que les avis sont partagés relativement au diagnostic.

Les menaces à la cohésion sociale

Regardons attentivement les analyses faites par quelques organisations internationales à l'égard des menaces à la cohésion sociale :

1. OCDE – Dans un rapport publié en 1997 sous le titre *Social Cohesion and the Globalizing Economy,* l'OCDE affirme que l'évolution technologique et les politiques d'ajustement structurel mettent à rude épreuve le tissu social des pays de l'OCDE.
2. Banque mondiale – En utilisant les expressions capital social et cohésion sociale comme synonymes, la Banque mondiale note « qu'il est de plus en plus évident que la cohésion sociale est la condition *sine qua non* de la prospérité économique et du développement durable. Le capital social n'est pas simplement l'ensemble des institutions qui étayent une société : c'est le ciment qui les tient ensemble [traduction] ».
3. Conseil de l'Europe – Selon le Comité européen pour la cohésion sociale du Conseil de l'Europe, « la cohésion sociale est une condition essentielle de la sécurité démocratique. Outre qu'elles sont iniques, les sociétés marquées par les divisions et les inégalités s'avèrent incapables de garantir la stabilité à long terme ».

La cohésion sociale est invoquée dans ces contextes parce qu'il s'agit d'une notion hybride. Comme l'a démontré Paul Bernard, c'est un « quasi-concept » qui s'appuie sur l'analyse de données, donc jouissant de la légitimité conférée par la méthode scientifique, mais qui est également assez souple pour suivre les méandres de l'élaboration des politiques. Les organismes internationaux et les gouvernements y trouvent matière à réfléchir et à agir. Par exemple, l'OCDE s'est penchée sur trois obstacles à la cohésion sociale : la polarisation des revenus (y compris de la pauvreté), les taux de chômage élevés et l'exclusion sociale généralisée. Le Conseil de l'Europe souligne aussi que la marginalisation d'une minorité, la pauvreté et l'exclusion sociale, et les taux élevés de chômage nuisent à la cohésion sociale. Enfin, selon la Banque mondiale, des réseaux denses et transversaux favorisent le développement socio-économique et réduisent la pauvreté autrement mieux que des réseaux clairsemés parce qu'ils incorporent les acteurs dans la société civile et les habilitent à l'action politique. Autrement dit, pour ces trois organisations, la stabilité socio-économique – la cohésion sociale – repose sur l'inclusion et la prévention de la marginalisation.

Suite à la page 17

Suite de la page 16

Mais lorsque nous réclamons des institutions qui favorisent l'inclusion sociale, qu'entendons-nous par là? Quelles sont les causes de l'exclusion? Suffit-il de prévenir la marginalisation pour mettre fin à la pauvreté et accroître le bien-être?

Une série de diagnostics

Dans une récente étude, Ruth Levitas évoque trois diagnostics de l'exclusion sociale, chacun aboutissant à des mesures différentes. Selon l'un d'entre eux, la participation au marché du travail favorise l'inclusion parce que, dans la société contemporaine, on croit qu'un emploi assure l'intégration. C'est pourquoi, selon ce diagnostic, les politiques sont axées sur l'amélioration de l'aptitude à l'emploi et la création d'un marché du travail qui puisse absorber davantage de travailleurs. Un autre diagnostic attribue l'exclusion au fait que certains groupes ne satisfont pas aux attentes d'une société « normale ». D'où des politiques visant à mettre un terme aux abus en matière d'aide sociale et à imposer des programmes de travail obligatoire.

Il faudrait donc évaluer les taux de réussite des différentes solutions proposées et les défis à relever dans chaque cas. Par exemple, plusieurs provinces ont décidé de priver de leurs droits de citoyenneté ceux qui ne se conforment pas aux « attentes normales » de la société. En Ontario, le programme CLE oblige les jeunes mères célibataires prestataires de l'aide sociale à suivre des cours sur le rôle parental et à poursuivre leurs études secondaires; les choix offerts aux autres citoyens ne sont pas disponibles. Au Québec, la politique d'accès différentiel à l'aide sociale pour les moins de 25 ans va dans le même sens. Est-ce à dire que la ligne dure donne de meilleurs résultats que les programmes d'autosuffisance axés sur l'amélioration de l'aptitude à l'emploi et des compétences?

Ces deux diagnostics font de l'inclusion un « problème limitrophe ». Les efforts voués à l'inclusion se situent aux marges de la société. Le but visé est de ramener les personnes et catégories sociales marginales dans le giron de la société, au lieu de les laisser à l'écart. Il semble, toutefois, que la cohésion sociale ne se résume pas à une question d'intégration. Car en se concentrant sur la frontière qui sépare la minorité exclue de la majorité inclue, on risque de laisser de côté les inégalités et les différences existant au sein de la majorité.

Situer le problème dans la société en général

Un troisième diagnostic de l'exclusion sociale privilégie la société dans son ensemble. Selon ce diagnostic, le problème réside dans l'incapacité de réaliser l'égalité sur le plan des droits civils, politiques et sociaux de la citoyenneté. L'exclusion résulte de la répartition inégale du pouvoir et de la richesse; la solution consiste donc à instaurer la citoyenneté à part entière pour tous. Cette façon d'aborder le problème soulève une autre question : à quoi doit ressembler la majorité pour promouvoir la cohésion sociale?

Il est de plus en plus évident que le bien-être, des personnes comme des collectivités, procède de l'égalité sociale. La Banque mondiale affirme « Tout comme l'inégalité grandissante dans un pays peut mettre un terme à la réduction de la pauvreté par la croissance, l'inégalité grandissante dans le monde fait obstacle à la réduction globale de la pauvreté [traduction] ». Depuis le XIXe siècle, les études menées sur la santé des populations révèlent que la santé d'une région donnée, et donc le bien-être de sa population, est inversement proportionnelle aux inégalités dans la répartition des revenus. Des études récentes sur le développement humain au Canada et dans d'autres pays abondent dans le même sens. Même le *Globe and Mail* (30 novembre 2000) conclut que les meilleurs résultats obtenus à l'école en mathématiques et en sciences – si importants pour l'avenir de la nouvelle économie – sont en partie dus à l'équité représentée par le système d'écoles publiques.

Autrement dit, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, il ne suffit pas d'« inclure » les pauvres en leur offrant une place sur le marché du travail ou dans les institutions sociales et politiques. Encore faut-il redistribuer les ressources au sein de la majorité pour aboutir à une répartition plus équitable du pouvoir économique, et des ressources politiques et sociales, et garantir ainsi un changement plus marqué et plus durable.

Jane Jenson
Directrice, Institut des études européennes,
Université de Montréal et
Université McGill
et
Directrice, Réseau de la famille,
Réseaux canadiens de recherche
en politiques publiques

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Programme de recherche

Cohésion sociale : *le point de vue européen*

Au cours des dernières années, les chercheurs au Canada se sont penchés sur les problèmes entourant la cohésion sociale. Dans le but de mieux comprendre ce concept, Patrimoine canadien a préparé un rapport analysant la manière dont trois organisations internationales – l'Union européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Conseil de l'Europe – le définissent et l'abordent. Le rapport traite également des facteurs qui, selon ces organisations, menacent ou favorisent la cohésion sociale, et tire quelques conclusions.

Définition du concept

La cohésion sociale est un concept difficile à cerner, et aucune des trois organisations n'a de définition faisant l'unanimité. Celle de l'OCDE, la plus étroite, s'en tient aux aspects économiques et matériels de la question, ce qui correspond en fait à son mandat. À l'opposé, le Conseil de l'Europe adopte une définition très large où se mêlent cohésion démocratique, cohésion sociale et cohésion culturelle, trois variables interreliées. L'Union européenne emprunte quant à elle une voie intermédiaire axée sur la protection sociale, la réglementation (pour corriger les carences du marché) et les mécanismes de dialogue social.

Les trois organisations ont peu produit d'études sur les déterminants de la cohésion sociale, et il ne se dégage pas de consensus sur les facteurs qui la renforcent. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe s'entendent toutefois pour dire que la solidarité européenne est un élément important. Par contre, elles ont toutes effectué des recherches sur les facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui menacent la cohésion sociale. Parmi ceux qui font l'unanimité, mentionnons le chômage, la pauvreté, l'inégalité de revenu, l'exclusion sociale et l'exclusion de la société de l'information. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe y ajoutent le « déficit des droits ».

Dans sa documentation, l'UE lie cohésion sociale et exclusion, qu'elle associe « non seulement aux difficultés matérielles des pauvres, mais également à leur incapacité de jouir pleinement, à titre de citoyens, de leurs droits politiques ». Le Conseil de l'Europe lie par ailleurs droits et exclusion sociale, et étudie la nécessité d'élargir le cadre légal destiné à protéger les droits humains. Il considère en outre que le fossé qui sépare les « info-riches » et les « info-pauvres » est un facteur qui menace l'identité et la cohésion sociales.

Initiatives

Les trois organisations ont mis en œuvre des initiatives pour favoriser la cohésion sociale. Pour sa part, l'OCDE axe ses efforts sur la consultation et la recherche sur les politiques. À titre d'exemple, elle étudie différentes formes de gouvernance pour faire face à la dépolitisation des citoyens et au changement des valeurs. L'initiative la plus concrète a été la mise en place des mesures de suivi relatives à la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi qui a été adoptée en 1994.

De son côté, l'Union européenne s'attaque surtout à des facteurs économiques qui menacent la cohésion sociale comme le chômage, la pauvreté, l'inégalité de revenu, le dépérissement des régions rurales et les disparités régionales. Elle cherche en outre des moyens de soulager la détresse urbaine. L'inclusion sociale est un élément qui fait maintenant partie intégrante de plusieurs de ses initiatives, dont la Stratégie européenne sur l'emploi et les lignes directrices qui l'accompagnent, le Fonds social européen et l'Initiative communautaire EQUAL. De même, après avoir analysé les résultats de nombreuses études menées au début et au milieu des années 90, l'Union européenne prend des mesures stratégiques pour contrer le problème des exclus de la société d'information.

Le Conseil de l'Europe a, quant à lui, adopté en 1997 un plan d'action dans lequel il recommande à tous les pays membres de promouvoir les principes énoncés dans la *Charte sociale européenne* et dans la *Convention-cadre sur la protection des minorités nationales.* Il a mis sur pied un comité chargé d'élaborer une stratégie pour accroître la cohésion sociale. L'équipe de spécialistes qui seconde le comité effectue des recherches, analyse les risques et évalue les activités destinées à appuyer le plan d'action. Le Conseil accorde également une grande importance à la cohésion culturelle et démocratique. Il a créé à cet effet un tribunal et un poste de commissaire aux droits de la personne pour veiller au respect des principes touchant les droits

Suite à la page 19

Suite de la page 18

humains, la diversité culturelle et la liberté d'expression qui sont énoncés dans la *Convention-cadre sur la protection des minorités visibles.*

Conclusions

Le rapport dégage quelques conclusions :

- On s'entend davantage sur les facteurs qui menacent la cohésion sociale que sur ceux qui la renforcent;
- Le fait qu'il n'y ait pas de définition commune de la cohésion sociale n'a pas empêché l'Union européenne, l'OCDE et le Conseil de l'Europe d'adopter diverses mesures en sa faveur;
- Chaque organisation définit le concept à la lumière de son contexte historique, de son mandat et de ses idéologies, et les solutions qui en découlent lui sont dictées par ces éléments;
- La recherche a contribué à faire avancer les programmes de cohésion sociale.

On peut se procurer des exemplaires du rapport *Social Cohesion Around the World: An International Comparison of Definitions and Issues,* préparé par Sharon Jeanotte, en communiquant avec Patrimoine canadien par courriel à sradoc_docras@pch.gc.ca.

Le coin du livre

Les femmes des Premières nations et la santé

En Colombie-Britannique, le Centre of Excellence for Women's Health cherche à améliorer la santé des femmes en encourageant la collaboration, la recherche multidisciplinaire et les actions concrètes, cela dans le but d'en arriver à des initiatives, à des politiques et à des programmes mieux ciblés. Le Centre facilite notamment la recherche sur les déterminants sociaux de la santé chez les femmes marginalisées.

Le Centre a récemment publié un article sur l'expérience vécue par des femmes des Premières nations dans le système de santé de la culture dominante. Ces femmes proviennent d'une réserve du Nord et leur histoire nous montre l'importance de bien prendre en compte les forces sociales, économiques et politiques qui interviennent dans leur vie quand elles vont se faire traiter « chez les Blancs ». Elles ont décrit leurs diverses expériences en termes généraux, les estimant tantôt négatives, tantôt positives. Le rapport s'attarde plus longuement aux expériences négatives qu'aux expériences positives, mais ce sont les participantes elles-mêmes qui ont mis l'accent sur les anomalies du système. Les auteurs décrivent non seulement les deux types de rencontres, mais également l'influence qu'elles ont exercée sur ces femmes. Ils concluent en soulevant un certain nombre de considérations politiques. Même s'il s'agit ici de santé, les histoires de ces femmes illustrent l'ensemble des forces qui entrent en jeu quand les Autochtones sont pris en charge par les systèmes de la culture dominante.

On trouvera le texte intégral du rapport sur le site Web du Centre of Excellence for Women's Health, à l'adresse : http://www.bccewh.bc.ca.

Liens canadiens

L'inclusion au Canada

Justice sociale, exclusion et citoyenneté : les minorités ethniques au Canada – Une revue de la littérature a été préparée par Pierre Joseph Ulysse du Centre d'études ethniques (Université de Montréal). Cette analyse documentaire porte sur la justice sociale relativement aux minorités religieuses et ethniques dans le cadre spécifique du Canada. Ce thème est aussi examiné dans le contexte des politiques publiques, de la recherche sur les minorités, de l'action sociale et des droits sociaux, économiques et culturels. Pour en apprendre davantage sur la relation qui existe entre cohésion sociale, multiculturalisme et évolution de la citoyenneté canadienne, consultez le site http://www.canada.metropolis.net/events/socialjustice/ulysse_f.html.

La **bibliothèque virtuelle de Metropolis** comprend des rapports de recherche ainsi que des documents de discussion. L'information qu'elle renferme, axée sur l'immigration et l'intégration dans les grandes villes du monde, est présentée de manière structurée et est facilement accessible à l'aide de la fonction de recherche centrale. Ce site est divisé en cinq parties intégrées, l'une pour chaque centre d'excellence au pays et l'une pour Metropolis International. Une recherche effectuée sur « cohésion sociale » a produit une liste de 200 documents. http://www.canada.metropolis.net/frameset_f.html.

Le projet **Family Transformation and Social Cohesion** examine le rapport entre famille et cohésion sociale. Les chercheurs canadiens et belges qui y sont associés explorent des thèmes comme les valeurs, l'évolution des relations hommes-femmes et des relations parents-enfants, les comportements transmis d'une génération à l'autre et leur incidence sur la cohésion sociale et le capital social. Le site http://www.sscl.uwo.ca/sociology/ftsc/index.htm contient une description des 17 études dont se compose le projet, le nom de personnes-ressources pour chaque étude et plusieurs rapports de recherche comprenant une bibliographie commentée.

Canadian Workers and Social Cohesion in a Global Era est un nouveau projet piloté par des chercheurs de l'Université McMaster. Il met l'accent sur le sort réservé aux travailleurs canadiens dans l'économie mondiale et sur les moyens dont ils disposent pour faire face à la concurrence grandissante. En outre, il examine les répercussions de cette nouvelle donne sur la cohésion sociale et les politiques gouvernementales. Les chercheurs projettent d'analyser la manière dont les travailleurs perçoivent leurs problèmes et ce qu'ils font pour les résoudre. Le fruit de la recherche sur les institutions structurées et non structurées (syndicats, famille, groupes de la société civile, etc.) auxquelles sont associés les travailleurs, de même que sur le rôle de l'État et des organismes de réglementation internationaux (OIT, OMC), sera accessible sous peu à http://socserv.socsci.mcmaster.ca/workers/social_home.html.

Le projet **Equality, Security, and Community: Explaining and Improving the Distribution of Well-Being in Canada** est présentement en cours au Centre for Research on Economic and Social Policy (Université de la Colombie-Britannique). Cette recherche est axée sur l'inégalité et l'insécurité au Canada, sur le rôle du capital social et des processus communautaires, sur l'interaction entre gouvernements fédéral et provinciaux dans le secteur des politiques, et sur la probabilité qu'on aboutisse à un nivellement par le bas. Le site Web permet d'accéder aux documents de recherche et à une base de données sur sept sondages que l'on peut interroger de six façons différentes. Cette base de données contient aussi une bibliographie commentée sur le capital social. http://www.arts.ubc.ca/cresp/BIBLIO.htm#social_capital.

KP

Avis de recherche :

Des idées

Le domaine de la recherche et des idées sur les politiques ne cesse d'évoluer. **C'est pourquoi nous sommes toujours à l'affût de recherches, d'idées et de découvertes avant-gardistes au sujet des politiques que nous pourrions traiter dans *Horizons*.** Pour nous faire part de recherches horizontales intéressantes sur les politiques, communiquer avec Patrick Morin à p.morin@prs-srp.gc.ca ou Daniel Wolfish à d.wolfish@prs-srp.gc.ca ou appeler au (613) 947-1956.

Merci.

Dans le Web

L'inclusion au-delà de la frontière

http://www.csreurope.org/csr_europe/Databank/databankindex.htm

La raison d'être de **CSR Europe**, anciennement le European Business Network for Social Cohesion, est d'aider les entreprises à rentabiliser leurs activités, à maintenir une croissance durable et à réaliser des progrès sur le plan humain, en axant la responsabilité sociale des entreprises (CSR) sur le courant dominant des pratiques commerciales. Le site comporte une banque de données sur les pratiques exemplaires et sur les rapports d'entreprise relatifs aux questions sociales et environnementales, ainsi qu'un outil d'analyse (CSR Matrix) servant à comparer les grandes entreprises sous différentes facettes, telles que l'engagement communautaire et le respect des droits de la personne.

http://www.cwis.org/fwdp.html

Le **Fourth World Documentation Project (FWDP)** est un site d'archivage qui recense des documents complets sur les peuples autochtones des Amériques, de l'Afrique, de l'Europe, de l'Asie, de la Mélanésie et du Pacifique. Grâce à ce projet, les gouvernements tribaux, les chercheurs et les organisations ont accès à des documents variés sur les droits de la personne et sur diverses questions stratégiques, politiques, sociales et économiques qui concernent les nations du quart monde. Le site est géré par le Center for World Indigenous Studies, un organisme de recherche et d'enseignement américain voué à une meilleure connaissance des réalités autochtones.

http://www.democraticdialogue.org

Democratic Dialogue est le groupe de réflexion numéro un en Irlande du Nord. Il s'agit d'un forum indépendant où l'on se penche sur les grands enjeux auxquels fait face la population du pays. Ce groupe a été créé pour accélérer les progrès sur la scène politique et pour stimuler le dialogue sur l'avenir social, économique et culturel de l'Irlande du Nord dans le contexte mondial. Il s'emploie à faire participer tous les acteurs économiques, politiques et sociaux, y compris les simples citoyens, à la formulation des politiques au moyen de publications et de débats. On trouve dans le site des renseignements sur divers projets et partenariats de même que des publications comme la version intégrale de *Social Exclusion, Social Inclusion,* qui passe en revue les stratégies de lutte contre l'exclusion sociale à l'échelle internationale.

http://www.migpolgroup.com

Le **Migration Policy Group** (MPG), organisme indépendant établi à Bruxelles, s'est donné pour mission d'améliorer les politiques sur la migration et la diversité, en facilitant les échanges entre les principaux intervenants de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de la communauté internationale et en effectuant des analyses comparatives de fond. Le MPG organise des forums de discussion de haut niveau qui ont parfois un caractère multilatéral et auxquels on retrouve des représentants du secteur public, du secteur privé et du monde des affaires. Un bon exemple de ce type de forum est le Dialogue transatlantique, dont le compte rendu de la dernière réunion — *Strategies of Engagement: Cross-Sector Partnerships For Enhancing The Economic Foundation Of Minority Communities* — est accessible dans le site du MPG.

KP

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Chroniqueur invité

Nouveaux clivages au sein des collectivités des Premières nations

Le pluralisme caractérise de nombreuses collectivités des Premières nations au Canada. Ces clivages découlent des liens familiaux ou des liens de parenté, de divergences culturelles et idéologiques et d'inégalités économiques. Ils se reflètent souvent dans les politiques des Premières nations et, parfois, donnent lieu à la mise en place de systèmes d'administration empreints de partisanerie et qui manquent d'ouverture, de transparence et négligent l'intégration sociale.

Au moment où de nombreuses collectivités autochtones s'efforcent d'améliorer leur régime d'exercice des pouvoirs, de nouveaux clivages se dessinent. Ceux-ci trouvent leur origine dans les modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens,* et découlent de l'effet combiné des nouvelles règles régissant l'admissibilité à l'inscription à titre d'Indien et l'appartenance aux Premières nations. Avec le temps, ces règles pourraient donner naissance à des catégories d'Autochtones ayant des droits et des titres différents. Dans ce contexte, les questions d'appartenance et d'inclusion pourraient représenter un défi fondamental auquel les Premières nations auront à faire face dans leur processus d'accession à l'autonomie gouvernementale.

Les modifications

Les modifications apportées en 1985 à la Loi sur les Indiens (en vertu du projet de loi C-31) introduisaient trois dispositions principales, à savoir :

- le rétablissement dans leur titre d'Indien inscrit pour les personnes (et leurs enfants) qui avaient perdu ce titre sous le régime des versions antérieures de la *Loi sur les Indiens;*
- de nouvelles règles régissant le droit à l'inscription à titre d'Indien pour tous les enfants nés après le 16 avril 1985;
- la possibilité pour les collectivités des Premières nations d'élaborer leurs propres règles régissant la citoyenneté et l'appartenance à la bande.

La première disposition a eu pour effet de donner le droit à l'inscription à titre d'Indien à 114 000 personnes additionnelles. Les répercussions des deux dernières dispositions pourraient toutefois être beaucoup plus importantes encore. Les nouvelles règles régissant l'inscription à titre d'Indien sont exposées à l'article 6 du projet de loi C-31, article qui permet à certaines personnes de devenir admissibles à l'inscription à titre d'Indien en vertu de l'un de deux paragraphes, à savoir :

- le paragraphe 6(1), lorsque les deux parents de la personne concernée sont des Indiens inscrits;
- le paragraphe 6(2), lorsque l'un des parents de la personne concernée est inscrit en vertu du paragraphe 6(1) et que l'autre parent ne l'est pas.

La personne dont l'un des parents est inscrit sous le régime du paragraphe 6(2) et dont l'autre parent ne l'est pas, n'est pas admissible à l'inscription à titre d'Indien. Du fait de l'existence de ces règles, la population future admissible à l'inscription dépendra de la situation future des parents. Les mariages à l'extérieur du groupe au fil de deux générations pourraient entraîner la perte du droit à l'inscription pour les enfants de la deuxième génération. Au chapitre des mariages à l'extérieur du groupe, le projet de loi C-31 produit trois catégories de membres des Premières nations, chaque catégorie ayant des possibilités différentes de transmettre aux enfants son droit à l'inscription à titre d'Indien. Ainsi, on relève :

- les personnes inscrites sous le régime du paragraphe 6(1), qui peuvent transmettre un droit à l'inscription à tous leurs enfants, peu importe avec qui elles se marient;
- les personnes inscrites sous le régime du paragraphe 6(2) qui peuvent transmettre leur droit à leurs enfants, uniquement si elles se marient avec un autre Indien inscrit;
- les personnes qui ne sont pas inscrites et dont les enfants auront droit à l'inscription uniquement si l'autre parent de l'enfant est inscrit sous le régime du paragraphe 6(1).

La structure des catégories se complique encore par l'interaction des règles régissant le droit à l'inscription à titre d'Indien et des règles régissant l'appartenance à la bande. Avant l'adoption du projet de loi C-31, l'admissibilité à l'appartenance à une Première nation et l'admissibilité à l'inscription à titre d'Indien étaient synonymes. Le transfert de l'adoption des règles d'appartenance aux Premières nations fait en sorte de créer des situations dans lesquelles la notion même d'appartenance et la notion de droit à l'inscription à titre d'Indien ne sont plus synonymes.

Les nouvelles règles

Il existe quatre grands types principaux de règles d'appartenance à une Première nation. Le premier type s'applique aux collectivités qui n'ont pas adopté leurs propres règles d'appartenance et qui utilisent les règles d'appartenance prévues à l'article 6 de la Loi sur les Indiens. Pour ces collectivités, l'appartenance est déterminée par les règles régissant

Suite à la page 23

Suite de la page 22

l'inscription à titre d'Indien. En conséquence, les personnes admissibles à l'inscription à titre d'Indien sont également admissibles à faire partie d'une Première nation.

Trois groupes additionnels de Premières nations utilisent maintenant des règles d'appartenance qui diffèrent des règles définies dans la *Loi sur les Indiens.* L'un de ces groupes applique la règle d'appartenance dite d'un parent, règle qui étend le droit à l'appartenance à tous les descendants des membres, qu'ils aient ou non le titre d'Indien inscrit. Un deuxième groupe utilise la règle du sang indien, en vertu de laquelle l'appartenance est déterminée par le degré de sang indien qu'une personne possède en regard d'une norme minimale. Un troisième groupe applique la règle de l'appartenance dite des deux parents, règle qui n'admet à titre de membres que les personnes ayant deux parents qui sont membres de la bande.

Les Nouvelles Divisions

Lorsqu'on examine parallèlement les règles d'appartenance et les règles d'inscription, il est facile de voir de quelle façon le projet de loi C-31 pourrait produire des divisions au sein des collectivités autochtones du Canada. La population future des collectivités qui s'en tiendront aux règles d'appartenance définies par la *Loi sur les Indiens* pourrait inclure une classe de citoyens qui sont admissibles à la fois à l'inscription à titre d'Indien et à l'appartenance à une Première nation et une seconde catégorie de citoyens qui ne sont admissibles ni à l'inscription ni à l'appartenance à titre de membres. Compte tenu du nombre important de mariages avec des non-Indiens que l'on observe aujourd'hui, la taille de ce dernier groupe pourrait constituer la majorité d'ici trois à quatre générations.

Les Premières nations qui ont adopté la règle de l'appartenance par un parent peuvent entrevoir un avenir où tous les descendants seront admissibles à l'appartenance à la bande, alors qu'un segment important de cette population sera privé du droit à l'inscription à titre d'Indien. D'ici quelque trois générations, les descendants non inscrits pourraient alors former la majorité des membres. Les collectivités qui appliquent la règle d'appartenance par les deux parents se préparent à un avenir où une part grandissante des descendants sera privée des droits et des avantages que confère l'appartenance à la bande. À la lumière du nombre actuel des mariages avec des non-Indiens, les non-membres formeraient la majorité du contingent d'Indiens inscrits de ces collectivités, d'ici une génération. D'ici deux générations, les citoyens admissibles à la fois à l'inscription et à l'appartenance formeraient une minorité faible et décroissante de la population. On s'attend à voir émerger une structure de classes et un enchaînement d'événements comparables parmi les Premières nations qui appliquent la règle du sang indien.

« […] les règles établies par le projet de loi C-31 et régissant l'inscription à titre d'Indien et l'appartenance à la bande pourraient engendrer des inégalités fondamentales dans toutes les collectivités des Premières nations. Cela pourrait avoir des répercussions pour la stabilité politique et sociale, mais aussi sur le développement économique et social des collectivités des Premières nations. »

Le pluralisme au niveau de la famille, de la culture et des idéologies pourrait effectivement continuer à limiter l'égalité et les possibilités pour les citoyens de certaines collectivités des Premières nations. Toutefois, les règles établies par le projet de loi C-31 et régissant l'inscription à titre d'Indien et l'appartenance à la bande pourraient engendrer des inégalités fondamentales dans toutes les collectivités des Premières nations. Cela pourrait avoir des répercussions pour la stabilité politique et sociale, mais aussi sur le développement économique et social des collectivités des Premières nations. Ces inégalités pourraient donner lieu à des contestations juridiques, à des conflits internes et à des différends entre gouvernements. L'émergence de ces nouveaux facteurs de division entre les Premières nations aura des répercussions aussi sur la forme que prendra l'autonomie gouvernementale autochtone et sur la façon dont celle-ci sera administrée. En outre, le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces devront élaborer des politiques à propos des responsabilités à l'égard de la prestation et du financement des services aux divers éléments qui composent la population des collectivités des Premières nations. Le manquement à examiner ces questions pourrait entraîner des litiges pour lesquels les tribunaux seraient amenés à devenir les arbitres de la politique sociale.

Stewart Clatworthy
Conseiller,
Four Directions Project Consultants

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Programme de recherche

Vers l'inclusion sociale : *les avantages de l'Internet*

À travers les siècles, les innovations technologiques ont eu des retombées observables, et même quantifiables, sur la cohésion sociale des communautés. Au cours de la dernière décennie, les progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et des communications ont changé les rapports économiques, sociaux et politiques dans la société canadienne en offrant aux exclus des possibilités nouvelles et des défis à relever. Paul Dickinson et Jonathan Ellison publiaient récemment un rapport intitulé *Les Canadiens se branchent : l'utilisation d'Internet par les ménages reste à la hausse en 1999,* dans lequel ils analysent les effets de l'Internet sur la cohésion sociale et l'inclusion. Leur recherche s'appuie sur les données de *l'Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison* (1999) et traite des facteurs sociaux, économiques et géographiques qui incitent ou non les ménages à se brancher.

Les Canadiens et le cyberespace : rapport de Statistique Canada

Selon *l'Enquête sur l'utilisation d'Internet à la maison* (1999), 42 % des ménages canadiens affirment utiliser régulièrement l'Internet à la maison, un pourcentage en hausse par rapport à 1998 (36 %). Bien que l'augmentation touche tous les groupes d'âge et les types de famille, les plus instruits et les mieux nantis demeurent plus nombreux à s'en servir. L'Alberta (50,8 %), la Colombie-Britannique (48,1 %) et l'Ontario (44,5 %) sont les provinces où le pourcentage de ménages branchés est le plus élevé.

Les ménages sont non seulement plus nombreux à utiliser l'Internet quotidiennement – leur nombre a doublé depuis 1998, passant de 9,8 % à 18 % – mais ils s'en servent également plus souvent. Un peu moins de 50 % disent l'utiliser au moins 20 heures par semaine, et 67,1 %, plus de 10 heures par semaine. En 1999, les utilisateurs s'en sont servis pour les raisons suivantes :

- envoi de courriers électroniques (90 %);
- recherche d'information ou de documentation sur un sujet particulier (85 %);
- recherche de renseignements médicaux (54 %);
- recherche de renseignements – employeurs (24 %);
- achat de biens et de services (19 %);
- recherche de renseignements – travailleurs autonomes (19 %).

Double fossé numérique

L'inclusion sociale et le « fossé numérique » sont des sujets qui préoccupent. Paul Dickinson et Jonathan Ellison ont constaté que 53 % des ménages ayant un revenu se situant dans le quartile supérieur sont branchés, comparativement à 10,9 % de ceux ayant un revenu dans le quartile inférieur. Constatant que l'écart est demeuré le même en 1999, ils concluent que les raisons qui poussent les ménages à se brancher ou non sont multiples. En effet, nombre de ménages à revenu élevé n'utilisent pas l'Internet, tout comme de nombreux ménages à faible revenu, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le coût.

Typologie des non-utilisateurs

Dans son rapport intitulé *Le double fossé numérique,* Andrew Reddick affirme, tout comme Dickinson et Ellison, que les divers niveaux de branchement, le manque d'intérêt au regard de l'utilisation et l'absence de besoin perçu sont des facteurs qui touchent tous les groupes socio-économiques. Il ajoute toutefois que les barrières à l'accès sont plus graves pour ceux qui sont issus des classes sociales inférieures, car ils ont moins de ressources et d'instructions pour surmonter ces problèmes. Il classe les non-utilisateurs en deux groupes distincts :

- *les quasi-utilisateurs :* ceux qui désirent se brancher pour diverses raisons mais ne le sont pas à cause d'un certain nombre de barrières, dont les plus importantes sont le coût et le degré d'alphabétisation;
- *les utilisateurs distants :* ceux qui ne manifestent guère d'intérêt, ou pas du tout, pour Internet et les services en ligne, ou qui ne voient en Internet aucune valeur pour satisfaire à leurs besoins économiques ou sociaux quotidiens.

Une utilisation accrue de l'Internet et un accès plus large nécessiteront plus de recherche sur les politiques

Tout en permettant aux gouvernements de mieux comprendre les raisons qui poussent les citoyens à se brancher et à utiliser l'Internet,

Suite à la page 25

Suite de la page 24

le rapport de Dickinson et d'Ellison prouve qu'il est nécessaire d'approfondir les recherches sur les effets de l'Internet sur l'inclusion sociale. On peut se poser par exemple la question suivante : certaines personnes seront-elles privées des avantages qu'offre l'Internet en raison de leu niveau d'accès ou d'utilisation?

GS

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de l'Internet par les Canadiens, consultez le rapport *Les Canadiens se branchent : l'utilisation d'Internet par les ménages reste à la hausse en 1999* à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/Daily/Francais/001204/q001204a.htm. On peut se procurer une copie du rapport *Le double fossé numérique* à l'adresse : http://olt-bta.hrdc-drhc.gc.ca/publicat/index.html.

L'émergence de la société de l'information

Quel lien y a-t-il entre cohésion sociale et technologie? S'agit-il de deux concepts difficilement conciliables ou est-il possible que la technologie vienne renforcer la cohésion sociale? Dans *The Rise of the Network Society,* Manuel Castells décrit le rythme de plus en plus rapide de l'innovation et de la transformation sociale et propose une analyse du capitalisme de l'information qui a envahi notre monde dans la seconde moitié du vingtième siècle. Il laisse entendre que nous assistons à l'émergence d'une nouvelle société : une société de l'information qui a des impacts sur la structure de l'emploi, les relations des individus avec les médias et l'organisation de l'espace. La société et le capitalisme de l'information se caractérisent par un vaste réseau, aussi efficace qu'efficient, distribué de manière horizontale à l'échelle de la planète. Ce réseau tentaculaire a pour contrepoids les valeurs sociales et culturelles qui permettent aux gens d'avoir prise sur leur existence et leur environnement.

L'auteur soutient également que la mondialisation risque de transformer en parias les pays et les peuples exclus des réseaux d'information. Il se penche sur la culture, les institutions et les organisations de l'entreprise réseau et sur la transformation connexe du travail et de l'emploi. Castells montre que dans les économies avancées, la production est maintenant axée en grande partie sur les 25-40 ans qui appartiennent à l'élite scolarisée. Selon lui, la menace posée par une telle tendance n'est pas tant un chômage massif qu'un assouplissement extrême du travail et une individualisation de la main-d'œuvre, et par conséquent une structure sociale très fragmentée.

Manuel Castells, *The Rise of the Network Society,* Williston, Blackwell, 2000.

On trouvera une critique de cet ouvrage à l'adresse suivante : http://www.slis.indiana.edu/TIS/articles/stalder.htm.

ISUMA – Numéro 4

Le secteur bénévole

Les compressions et coupures entreprises par les différents paliers de gouvernements au courant de la dernière décennie ont non seulement octroyé une visibilité accrue au secteur bénévole mais également soulevé de nouvelles interrogations quant aux rôles, formes et fonctions que celui-ci devrait jouer au sein de la société. Qu'en est-il du gouvernement? Devrait-il adopter à cet égard un rôle de promoteur? Et qui sont ces bénévoles qui demeurent le plus souvent anonymes? Quelles sont leurs motivations inhérentes? Ce ne sont que quelques-unes des questions dont traite le prochain numéro d'*Isuma : Revue canadienne de recherche sur les politiques.* Kathy Brock, David Good, Frances Woolley et Jean-Pierre Worms y examinent le secteur bénévole sous tous ses aspects et y livrent le fruit de leurs analyses qui susciteront, certainement, des débats renouvelés.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Regards sur l'extérieur

Perspectives pour la France

Le Premier ministre français, Lionel Jospin, a demandé au Commissariat général du Plan d'engager un exercice d'analyse permettant d'éclairer les stratégies économiques et sociales souhaitables du pays et les choix à moyen terme des autorités publiques. Le Commissariat remettait récemment son rapport au Premier ministre sous le titre *Les perspectives pour la France.* Le rapport dresse un état de la situation et formule une série de propositions.

Le Commissariat constate que des libertés nouvelles ont été acquises par les Français au cours des dernières décennies : émancipation des femmes, développement de l'éducation, plus grande autonomie dans le travail, facilités accrues de mobilité et de communication entre les territoires, accroissement du niveau de vie et du temps libre. Depuis trois ans, la reprise de la croissance et des créations d'emploi a permis d'amorcer un retour de la confiance dans l'avenir. Mais la société française reste marquée par un chômage élevé, par des situations de précarité et de pauvreté, notamment parmi les mères isolées et les jeunes, et par des inégalités excessives. L'accélération des mutations, la disparition de repères traditionnels, l'affaiblissement de certaines protections sociales sont vécus avec difficulté par une partie significative de la population.

Les enjeux

Il affirme que pour que la France soit en mesure de progresser, dans le cadre européen, vers un développement durable et solidaire, il faut que soient débattus et mis en place les moyens de relever trois grands enjeux. Le premier concerne la révolution de l'information et l'entrée dans l'économie du savoir, qui offrent des opportunités pour beaucoup mais introduisent aussi de nouveaux clivages; elles nécessitent de diffuser plus largement l'usage des nouvelles technologies et d'encourager l'innovation dans les secteurs concernés.
Le deuxième enjeu est celui des arbitrages entre générations et de la préparation de la transition démographique qui s'annonce à partir de 2005. Il appelle notamment une organisation différente des temps de la vie, une gestion prévisionnelle des ressources humaines tant dans les administrations que dans les entreprises, et une prise en compte du principe de précaution pour faire face aux risques environnementaux et sanitaires.

Le troisième enjeu porte sur les réformes d'institutions et de procédures visant à avancer, au lendemain de la création de l'euro et à la veille de l'élargissement, dans la construction sociale et politique de l'Union européenne. Ces défis encourageront le gouvernement français à redéfinir les relations de l'État avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales pour accroître leur rôle dans la définition et dans la mise en œuvre de l'action collective. La France devra également rénover la gestion des administrations publiques pour leur permettre de mieux répondre aux attentes des citoyens et des usagers.

Les objectifs

Les propositions du rapport peuvent être regroupées autour de trois grands objectifs.

Le premier porte sur le retour au plein emploi et l'encouragement à l'activité, le travail restant le moyen d'assurer la vie matérielle et de créer de la richesse, le vecteur principal de l'insertion et de la construction de l'identité sociale des personnes. Cet objectif suppose que les voies d'une croissance durable soient recherchées dans le cadre de l'union économique et monétaire, que l'initiative et la création d'entreprises soient encouragées, que les moyens les plus adéquats de corriger les « trappes à inactivité » soient étudiés et adoptés, l'effort de formation initiale et continue poursuivi.

Le second objectif est la sécurisation des parcours individuels, qui nécessite la mise en œuvre de nouvelles solidarités et une gestion plus attentive des transitions : transitions liées aux événements de la vie familiale et aux passages entre les différents âges de la vie, transitions entre les périodes de formation et d'activité, transitions entre différents employeurs.

Enfin, la mise en œuvre effective du principe d'égale dignité des personnes posé par la *loi d'orientation relative à la lutte* contre les exclusions constitue un

Suite à la page 27

Suite de la page 26

objectif majeur, auquel contribuent d'ailleurs les deux autres, qui trouve à s'appliquer dans bien d'autres domaines que le combat contre la pauvreté et l'exclusion. Ce principe, que René Cassin a tenu il y a un demi-siècle à intégrer à l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, peut constituer le socle de droits fondamentaux à reconnaître, tant dans les institutions internationales et européennes que dans la promotion de nouvelles pratiques d'action privée, collective et publique en France.

Jacques Paquette
Directeur général,
Environnement Canada

Pour plus d'information, le rapport intégral est disponible à l'adresse : http://www.plan.gouv.fr.

Bulletin

Condition des personnes handicapées – Recherche sur l'intégration communautaire et l'action participative 2000-2001

« Le Canada n'aborde plus le développement social de la même façon. Traditionnellement, les professionnels aidants et les fournisseurs de services s'attardaient à changer la personne pour qu'elle s'intègre à la communauté. Nous cherchons maintenant à changer des communautés entières pour qu'elles permettent à tous leurs membres d'y avoir une place et d'y participer afin de s'y épanouir pleinement.

Afin qu'il en aille de même pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, le gouvernement du Canada a mis en œuvre l'initiative *L'intégration communautaire.* Cette initiative soutient l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies permettant aux communautés de s'ouvrir davantage. Depuis la création des projets d'intégration communautaire en 1997-1998, 630 collectivités d'un océan à l'autre, de l'Arctique et du Sud y ont participé. On estime que 3 500 familles et 7 400 personnes ayant une déficience ont pris part directement aux activités de l'initiative.

Le processus de recherche-action participative a été lancé en 1999-2000 pour évaluer, analyser et documenter les initiatives de développement social et pour exercer sur elles une influence utile aux communautés, aux partenaires et aux intervenants de l'intégration sociale. Le projet actuel fait fond sur le processus de recherche-action existant et évaluera les progrès des projets, fera participer des centaines de personnes à travers le pays et permettra aux projets et partenaires de l'intégration communautaire d'obtenir du feedback continu. Ce processus va garantir de bons résultats, encourager la collaboration et fournir des conseils et des recommandations pour les futures activités d'intégration communautaire et la formulation de politiques en la matière. L'Association canadienne pour l'intégration communautaire va concevoir et diriger le processus qui se déroulera simultanément aux niveaux local, provincial-territorial et national. »

Cet article a initialement été publié dans le numéro de décembre 2000 du *Bulletin de recherche sur la condition des personnes handicapées,* le bulletin du Bureau de la condition des personnes handicapées. Pour plus d'information, communiquer avec Abdou Saouab au (819) 997-2114 ou à l'adresse : odi-bcph@hrdc-drhc.gc.ca.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
HORIZONS
APERÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES
Volume 4 Numéro 1
Février 2001

Témoins

Diversité urbaine et immigration :
Cinquième conférence internationale Metropolis

La Cinquième conférence internationale Metropolis, qui a eu lieu à Vancouver du 13 au 17 novembre 2000, a rassemblé plus de 700 participants venus de toutes les régions du monde pour examiner diverses questions concernant la diversité urbaine et l'immigration. **Eleanor Caplan,** ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, a invité un panel d'agents gouvernementaux de quatre pays à étudier la question de la cohésion sociale, de l'inclusion et de la convergence des politiques d'immigration. Voici un résumé des idées exprimées au cours de cette conférence.

Panel international de ministres de l'immigration

La Ministre a expliqué qu'au Canada les politiques d'intégration, d'inclusion et de cohésion sociales étaient remises en question à chaque vague d'immigration. Lorsque les journalistes et les politiciens réveillent le démon de la peur face aux nouveaux immigrants, il devient plus difficile de faire accepter l'inclusion et la cohésion sociales. La Ministre a également fait remarquer que la concurrence entre les pays d'accueil pour attirer des immigrants qualifiés était devenue plus forte depuis quelques années.

Roger Von Buxtal, ministre néerlandais de l'immigration, a expliqué que les Pays-Bas avaient une tradition de tolérance dont ils étaient fiers. La difficulté serait plutôt de passer de la tolérance à l'indifférence. Les Pays-Bas accueillent les immigrants en fonction de leur besoin d'asile et non pas de leurs compétences, contrairement à beaucoup d'autres pays, ce qui, a semblé dire le Ministre, a entraîné un taux de chômage de quinze pour cent parmi les immigrants, étant donné que les nouveaux arrivants n'ont souvent pas les compétences recherchées sur le marché du travail.

Umberto Donardo, Sous-secrétaire d'État pour le ministère de l'Intérieur de l'Italie, a laissé entendre que le populisme xénophobe demeurait un obstacle majeur à l'inclusion dans de nombreux pays d'Europe. Il a également soulevé un point intéressant : à l'exception de l'Accord de Schengen, il y a eu très peu de convergence des politiques d'immigration des pays d'Europe, car les décisions sont prises au niveau des États et non pas de l'Union européenne.

Doris Meisner, ancienne Commissaire aux Services d'immigration et de naturalisation des États-Unis, a fait valoir que l'idée positive de l'importance de l'immigration qui s'est forgée dans des pays d'accueil comme les États-Unis, le Canada et l'Australie, fait que les sociétés de ces pays sont mieux équipées pour surmonter les difficultés de la cohésion que les pays où cette idée n'existe pas. Selon elle, les pays qui ont une idée positive de l'immigration ont tendance à voir la diversité sous un jour positif. Par ailleurs, elle a expliqué qu'il n'y avait pas de discussions sur l'inclusion et sur l'intégration des immigrants aux États-Unis parce que le gouvernement avait peu de politiques d'aide aux immigrants. Ce sont plutôt des institutions publiques comme les écoles et les églises qui se chargent de l'intégration des immigrants. Il est intéressant de noter que les récentes élections aux États-Unis ont révélé des divisions profondes sur l'ethnisme et la religion.

HDS

Pour plus de renseignements sur le projet Metropolis, voir : http://www.international.metropolis.net/. Le site de la Sixième conférence internationale Metropolis est également disponible à l'adresse : http://www.pscw.uva.nl/imes/rotterdam.htm.

L'insertion des jeunes

« Tous les jeunes sont souvent présentés comme ayant des problèmes insurmontables d'insertion professionnelle, de chômage, de stabilisation sur le marché du travail, de précarité comme s'ils étaient tous acculés à l'exclusion. On oublie souvent qu'une proportion élevée de jeunes n'est pas vraiment confrontée à ces problèmes et tire très bien son épingle du jeu. […] Cette propension à généraliser à l'ensemble des jeunes des tendances que l'on n'observe que pour une partie de la jeunesse n'est pas propre au champ de recherche sur l'insertion, mais y est particulièrement présente. Un des effets pervers d'une telle tendance est de ne pas tenir compte de l'hétérogénéité des jeunes, et, dans le domaine de l'insertion, de banaliser la situation des jeunes qui sont confrontés aux plus grandes difficultés. »

Claude Trottier, « Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes et pistes d'analyse pour des chantiers de recherche », Observatoire Jeunes et société, disponible à l'adresse : http://obs-jeunes.inrs-culture.uquebec.ca/TrottierSom.htm.

Le saviez-vous...

Hausse de l'indice de l'inégalité du revenu

L'inégalité dans la répartition du revenu des Canadiens s'accentue. En 1989, selon Statistique Canada, 41,9 % du revenu marchand allait aux 20 % de familles au revenu le plus élevé; en 1998, cette proportion a atteint 45,2 %. Durant la même période, la part du revenu marchand allant aux 20 % de familles au revenu le plus faible est passée de 3,8 % à 3,1 %.

En termes de dollars, les 20 % de familles à revenu élevé recevaient, en 1980, 11 $ de revenu marchand pour chaque dollar récolté par les 20 % de familles à faible revenu. En 1998, le ratio était de 14 $/1 $.

En dépit du rôle compensatoire joué par les paiements de transfert et les taux d'imposition, l'écart entre les deux extrémités de l'échelle s'est légèrement accru au cours des années 90, et ce, même après impôt. En 1989, les 20 % de familles à faible revenu recevaient 7,6 % de tous les revenus après impôt, mais en 1998, le pourcentage est passé à 7,1 %. Inversement, les 20 % de familles à revenu élevé ont vu leur part augmenter de 37,0 % (1989) à 38,8 % (1998).

Au début des années 90, les taux d'imposition et les paiements de transfert avaient maintenu le ratio *revenu le plus élevé/revenu le plus faible* légèrement au-dessous de 5/1, après impôt. Durant la seconde moitié des années 90, à mesure que diminuaient les paiements de transfert, le ratio est passé de 4,8/1 en 1994 à 5,4/1 en 1998.

Sources : Statistique Canada; *Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.*

Le vote, facteur d'inclusion

La participation politique peut être considérée comme un facteur d'inclusion important. Et le droit de vote est à cet égard la forme la plus commune de participation politique. Bien que la plupart des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus soient admissibles à voter aux élections fédérales, plusieurs groupes au Canada ne pouvaient exercer ce droit, dans le passé. Aujourd'hui, le directeur général des élections, le directeur général adjoint des élections, les directeurs du scrutin, les personnes mineures et les détenus qui purgent des sentences de deux ans ou plus sont les seules personnes qui n'ont pas le droit de voter. L'histoire du droit de suffrage au niveau provincial varie selon les provinces. Ainsi, par exemple, au Québec, les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1940 et il aura fallu attendre jusqu'en 1953 pour que les références raciales soient supprimées de la loi électorale de la Colombie-Britannique.

Chronologie du suffrage fédéral, au Canada

1868 - Tenue de la première élection générale fédérale; seuls les hommes possédant des biens d'une valeur déterminée étaient admissibles à voter.

1885 - L'Acte du cens électoral définissait une « personne » comme étant de sexe masculin, et comme excluant les personnes d'origine mongole ou chinoise.

1917 - La Loi des élections en temps de guerre privait du droit de voter les citoyens canadiens qui étaient nés en pays ennemi et qui avaient été naturalisés après le 31 mars 1902, ainsi que les personnes dont la langue maternelle était la langue d'un pays ennemi, sans égard au pays de naissance. Les épouses, les sœurs et les mères de militaires obtiennent le droit de vote.

1918 - Toutes les femmes adultes obtiennent le droit de vote.

1948 - L'exercice du droit de vote est étendu aux Canadiens de souche japonaise.

1950 - Les Inuit, qui étaient explicitement exclus de la Loi du cens électoral fédéral de 1934, deviennent admissibles à voter.

1960 - La Loi sur les Indiens est modifiée de façon à élargir le droit de vote aux Autochtones du Canada qui vivent dans des réserves.

1987 - Les juges deviennent admissibles à voter.

1988 - Les personnes souffrant de handicap mental se voient accorder le droit de vote.

1999 - Un arrêt de la Cour suprême accorde le droit de vote aux citoyens adultes qui purgent une sentence d'emprisonnement de moins de deux ans.

Volume 4 Numéro 1
Février 2001

POLICY RESEARCH INITIATIVE
HORIZONS
EMERGING DEVELOPMENTS AND KNOWLEDGE IN PUBLIC POLICY RESEARCH

Programme de recherche

Les incidences de la libéralisation des échanges sur la culture, l'identité et la cohésion sociale

Dans un document récemment produit par Patrimoine canadien, Bruce Jamieson a examiné la corrélation entre la libéralisation des échanges, la culture, l'identité et la cohésion sociale. Une analyse des ouvrages sur la libéralisation des échanges donne à entendre que les avis sont partagés sur les incidences de la libéralisation des échanges sur la culture et la cohésion sociale, quoiqu'il y ait unanimité à certains égards :

- le commerce n'est pas une fin en soi, mais plutôt le moyen pour assurer la prospérité et le bien-être de la société;
- La portée des activités culturelles dépasse l'axe économique, elle est aussi sociale et politique;
- la poursuite d'objectifs culturels nationaux est tout aussi importante que ne le sont les objectifs de la politique commerciale;
- Les produits culturels et les services sont distincts des autres formes de marchandise;
- La diversité culturelle est préférable à l'homogénéité;
- les gouvernements ont un rôle important à jouer dans la promotion et la préservation du « contrat social ».

Quant aux questions des produits culturels et des services, bon nombre de chercheurs craignent les incidences de l'intégration économique canadienne par les États-Unis sur nos industries culturelles. Ils considèrent les efforts déployés par les États-Unis pour imposer un modèle de marché par le biais de négociations d'accords commerciaux comme une menace à la souveraineté culturelle canadienne et à la diversité culturelle mondiale.

De nombreux observateurs ont aussi fait valoir que l'intégration des économies dans le monde a des effets négatifs sur l'inclusion et la cohésion sociales des pays. Alors que les observateurs indiquent que l'intégration de l'économie mondiale tend généralement à exercer des pressions croissantes sur les « contrats sociaux » qui « préservent l'unité de nos sociétés », ils suggèrent également que les institutions nationales ont toujours un rôle central et incontournable à jouer pour limiter les effets négatifs de l'intégration économique et assurer que tous les membres de la société profitent des avantages qu'elle procure.

Enfin, les chercheurs qui ont analysé la consommation canadienne de produits et de services culturels étrangers et ses conséquences sur l'identité canadienne soutiennent que les Canadiens ont des valeurs et des attitudes culturelles qui sont différentes de celles des Américains, quoiqu'ils indiquent aussi que ces différences sont de moins en moins marquées à mesure qu'elles convergent vers un ensemble commun de valeurs nord-américaines. En outre, les valeurs et les attitudes évoluent très lentement, sur plusieurs générations. Selon eux, il ne s'agit cependant pas d'américanisation, mais d'une partie intégrante d'un phénomène hémisphérique et mondial. Bien que le libre-échange ait probablement favorisé ce processus, il ne s'agit manifestement pas du seul moteur de changement. Ce qui n'est pas clair est où cette convergence des valeurs nous mènera et si elle déterminera notre capacité de demeurer typiquement canadien. Il est encore trop tôt pour le dire.

Pour obtenir des exemplaires de ce rapport, communiquer avec Patrimoine canadien par courrier électronique à sradoc_docras@pch.gc.ca ou par télécopieur au (819) 997-6765.

L'équipe Horizons du PRP

Rédacteur en chef
Allen Sutherland

Coéditeurs
Daniel Wolfish Patrick Morin

Collaborateurs
Wanda Baburek, Duncan Bailey, Éric Bélair, Louise Boyer, Heather De Santis, Chris Durham-Valentino, Jeffrey Frank, Michelle Gagnon, Chris Gregory, Michael MacKinnon, Jacques Paquette, Keith Patterson, Vasanthi Srinivasan, Greg Sweet

Traduction : Traduction TPSGC

Conception et mise en page :
Zsuzsanna Liko Visual Communication Inc.

Horizons est publié à tous les deux mois par le Projet de recherche sur les politiques, dans le but de favoriser l'échange de renseignements entre les chercheurs de l'intérieur et de l'extérieur de l'administration publique fédérale qui s'intéressent aux politiques.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement ou les changements d'adresse, voici nos coordonnées :

Courriel : horizons@prs-srp.gc.ca
Téléphone : (613) 947-1956
Télécopieur : (613) 995-6006

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000